

RAPPORT ANNUEL 1978



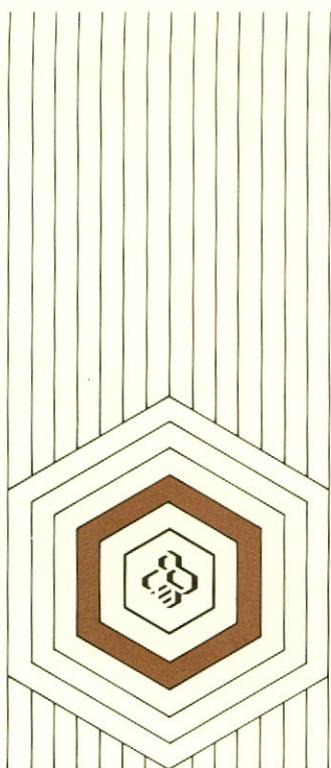
la fédération de Québec
des caisses populaires
desjardins

JUL 23 1979

McGILL UNIVERSITY

Sommaire

Les membres de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins	<i>TABLEAU 1 — les caisses populaires Desjardins et les unions régionales: situation consolidée de l'actif et du passif</i>
Page: 4	Page: 41
Le conseil d'administration et les commissions	<i>TABLEAU 2 — les caisses populaires Desjardins et les unions régionales: situation consolidée des revenus et dépenses</i>
Page: 5	Page: 42
La direction générale et les cadres supérieurs	<i>TABLEAU 3 — les caisses populaires Desjardins et les unions régionales: répartition du portefeuille</i>
Page: 5	Page: 42
Le message du président	<i>TABLEAU 4 — les caisses populaires Desjardins et les unions régionales: répartition des prêts en cours par catégorie d'emprunteurs</i>
Page: 7	Page: 43
Le compte rendu des activités	<i>TABLEAU 5 — les caisses populaires Desjardins: actif, prêts, parts sociales et dépôts — Taux de croissance annuelle 1974 à 1978</i>
Page: 10	Page: 43
Le rapport de la direction générale	<i>TABLEAU 6 — les caisses populaires Desjardins: prêts — Nombre et valeur de 1974 à 1978</i>
Page: 15	Page: 44
Le rapport des vérificateurs	<i>TABLEAU 7 — les caisses populaires Desjardins: prêts, parts sociales et dépôts — Structures comparées de 1974 à 1978</i>
Page: 24	Page: 44
L'état des résultats (télétraitement et fonds de sécurité exclus)	<i>GRAPHIQUES: — les caisses populaires Desjardins — Evolution de 1974 à 1978:</i>
Page: 25	<i>— croissance de l'actif</i>
L'état des résultats du télétraitement	Page: 45
Page: 26	<i>— parts sociales et dépôts</i>
L'état de la réserve générale	Page: 45
Page: 27	<i>— prêts</i>
L'état du trop-perçu non distribué	Page: 45
Page: 27	<i>— les caisses populaires Desjardins et les unions régionales — 1976 et 1978</i>
L'état des résultats et le solde du fonds de sécurité	<i>— portefeuille</i>
Page: 28	Page: 46
L'état de l'évolution de la situation financière	<i>— revenus</i>
Page: 29	Page: 46
Le bilan:	<i>— dépenses</i>
— l'actif	Page: 46
Page: 30	
— le passif	
Page: 31	
Notes complémentaires (aux états financiers de la FQCPD.)	
Page: 32	
Les statistiques générales	
Page: 39	



Quarante-septième
rapport annuel
de la fédération
de Québec des
caisses populaires
Desjardins

pour l'exercice clos
le trente et un décembre
mil neuf cent soixante-dix-huit

siège social:
150, avenue des
commandeurs
Lévis, (Québec)
G6V 6P8

Les membres de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Les unions régionales

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale de Sherbrooke des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale du Saguenay-Lac Saint-Jean des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins de l'Ouest-Québécois

L'Union régionale de Saint-Hyacinthe des Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins

Les institutions

La Société d'Assurance des Caisses Populaires

L'Assurance-Vie Desjardins

La Sauvegarde Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada

Fiducie du Québec

Les autres institutions rattachées au Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Institut Coopératif Desjardins

La Fondation Girardin-Vaillancourt

Société d'Investissement Desjardins

Crédit Industriel Desjardins Inc.

La Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée

Le conseil d'administration

Les commissions

La direction générale et les cadres supérieurs

Les administrateurs

* Alfred Rouleau <i>président et chef de la direction</i>	
* Jean-Marie Ouellet <i>président du conseil d'administration</i>	(1980)
* Guy Bernier <i>premier vice-président du conseil d'administration</i>	(1981)
* Henri-Paul Trudel <i>deuxième vice-président du conseil d'administration</i>	(1981)
* Monique Vézina-Parent <i>secrétaire du conseil d'administration</i>	(1981)
François Adam	(1981)
Raymond Audet	(1980)
René Authier	(1981)
J.-Roland Bellemare	(1979)
Jean-Eudes Bergeron	(1981)
Georges-Albert Bertrand	(1979)
Raymond Blais	(1979)
Paul-R. Charbonneau	(1980)
* Raymond Comtois	(1979)
Bernard Dagenais	(1979)
J.-A.-Roland Dion	(1980)
* Denis Frenière	(1979)
Clément Gauthier	(1979)
A.-Hervé Hébert	(1979)
Wesley Hogg	(1980)
Georges-Octave Langlois	(1980)
Gérard Leblanc	(1981)
Guy-K. Mantha	(1980)
Oscar Mercure	(1980)
Camille Montpetit	(1981)
Raoul Poirier	(1981)
Rosario Rainville	(1980)
François Richard	(1979)
Roger Roy	(1980)
Adrien Vachon	(1981)
Émile Girardin <i>président honoraire</i>	

L'éducation

MEMBRES:	
Raymond Audet, président	
Georges-Albert Bertrand	
J.-A.-Roland Dion	
Wesley Hogg	
Adrien Vachon	

Les relations de travail

MEMBRES:	
Paul R. Charbonneau, président	
Jean-Eudes Bergeron	
Bernard Dagenais	
Clément Gauthier	
A.-Hervé Hébert	
Gérard Leblanc	
Camille Montpetit	

La régie de l'inspection

MEMBRES:	
Georges-Octave Langlois, président	
François Adam	
J.-Roland Bellemare	
Rosario Rainville	
François Richard	
Roger Roy	

La vérification

MEMBRES:	
Raymond Blais, président	
René Authier	
Guy-K. Mantha	
Oscar Mercure	
Raoul Poirier	

* Alfred Rouleau <i>président et chef de la direction</i>	
Paul-Émile Charron <i>adjoint au président et secrétaire général</i>	
— Léon-G. Cantin, <i>adjoint au secrétaire général</i>	

* René Croteau <i>directeur général</i>	
— Louis Tardif <i>directeur des affaires juridiques et secrétaire du comité de direction</i>	
* Gilles Jobin <i>directeur général adjoint — Secteur des ressources humaines</i>	
— Jules W. Comtois <i>directeur du personnel interne</i>	
— Marcel Girard <i>directeur du personnel externe et des relations de travail</i>	
— Pierre Harvey <i>directeur de la formation</i>	

* Madeleine Joubert <i>directeur général adjoint — Secteur des études et communications</i>	
— Auguste Roy <i>directeur de la recherche</i>	
— Yolande Lavoie <i>directeur des communications</i>	
— Henri Payette <i>directeur des activités internationales</i>	
* Yvon Daneau <i>directeur général adjoint — Secteur du développement technique</i>	

— Yvon Daneau <i>directeur de la normalisation par intérim</i>	
— Gilles Tremblay <i>directeur de l'informatique</i>	
* Marc Lemieux <i>directeur général adjoint — Secteur du contrôle et gestion</i>	
— Laurent Racine <i>directeur de la comptabilité et du contrôle</i>	
— Robert Labbé <i>directeur des affaires administratives</i>	
— Gilles Douville <i>directeur des immeubles</i>	

* Hubert Marceau <i>directeur général adjoint — Secteur de l'inspection</i>	
— Pierre Bouchard <i>directeur des opérations</i>	
— Yves Lamothe <i>directeur de la standardisation, de la fiscalité et du support informatique</i>	
* Membres du comité de direction	

* Membres du comité exécutif

* Membres du comité de direction

Le message du président

L'année 1978 a été relativement bonne pour l'économie du Québec. Elle a également été une autre année de progrès pour les caisses populaires Desjardins.

L'actif des caisses populaires a augmenté de façon remarquable, passant de \$7 560 845 000 au 31 décembre 1977, à \$8 839 191 000 en 1978, soit une croissance de 16.9%. Ce taux de croissance est un peu inférieur à celui de l'année dernière, mais ce ralentissement n'est pas propre uniquement aux caisses populaires et notre performance se compare plus qu'avantageusement aux résultats obtenus au Québec par nos concurrents. Par exemple, l'épargne personnelle dans les banques à charte au Québec a progressé de 7.3% de septembre 1977 à septembre 1978 (dernière statistique disponible), alors que pour la même période, l'épargne dans les caisses populaires a augmenté de 17.3%.

À l'actif consolidé des caisses populaires et des unions régionales, l'addition de celui des institutions membres de la Fédération nous amène à un actif global de \$9 900 000 000. On peut donc dire qu'aujourd'hui, les 3 500 000 membres du Mouvement des Caisses populaires Desjardins commandent une puissance financière globale de l'ordre de \$10 000 000 000.

Si la situation économique au Québec a été, dans son ensemble, relativement

bonne en 1978, elle reste préoccupante à plus d'un égard. En effet, la dévaluation du dollar canadien a facilité nos exportations et la suppression de la taxe de vente sur les textiles, les vêtements, les meubles et les chaussures a soutenu la demande en incitant les consommateurs à augmenter leurs achats. Le secteur du textile, en particulier, a en plus profité des contingentements établis par le gouvernement canadien.

La tenue encourageante de l'économie québécoise en 1978 ne devrait cependant pas nous distraire et nous faire oublier ses difficultés structurelles: manque de compétitivité et d'agressivité sur les marchés, faiblesse de la productivité, insuffisance des investissements privés, vieillissement de notre appareil productif comme dans l'industrie des pâtes et papiers, prédominance d'industries traditionnelles et moins productives par opposition aux industries lourdes et à forte intensité technologique.

De plus, notre incapacité de réduire substantiellement notre taux de chômage aussi élevé restera un problème social très grave en 1979. Au-delà des comparaisons statistiques, il faut se rappeler qu'il s'agit de personnes humainement affectées par le manque de travail et incapables, pour cette raison, de contribuer au développement de leur milieu. Le chômage n'est donc pas seulement une difficulté de fonctionnement économique. C'est également un facteur de destruction de la personne.

À ce problème de chômage, il faut rattacher un autre problème social aussi grave: l'impossibilité pour un bon nombre de ménages de se loger adéquatement. Les taux de loyer sont souvent trop élevés en regard de la capacité de payer. En même temps, on détruit annuellement des centaines de logements, en particulier dans nos quartiers urbains. Comment pourrions-nous ignorer cette triste réalité, source de destruction de la vie familiale, de la vie communautaire et des individus eux-mêmes? Il est de notre devoir de nous préoccuper de ce problème social et économique que constitue l'habitation.

En 1978, l'ensemble des caisses populaires a effectué 63 000 prêts hypothécaires pour une valeur de \$1 475 000 000. À la fin de l'année 1978, les prêts hypothécaires en cours dans les caisses populaires s'établissaient à un montant de \$4 122 556 000 ce qui représentait 50.3% du total des montants dus aux membres.

Ces chiffres principalement orientés vers l'habitation, prouvent bien que les caisses populaires sont demeurées fidèles à une de leurs préoccupations fondamentales, soit celle d'aider les familles à mieux se loger. Elles sont, au Québec, au tout premier rang des institutions préteuses dans ce domaine.

Les caisses populaires ont prêté sur reconnaissances de dette, au cours de 1978, \$1 787 334 000 et leurs prêts en cours de cette nature s'établissaient à \$1 755 526 000.

Les fonds ainsi prêtés le sont à court terme et viennent en aide annuellement à un très grand nombre d'individus; les biens de consommation utiles qui sont acquis grâce au crédit à la consommation contribuent indéniablement à activer les usines et les commerces en créant et en maintenant des emplois.

La contribution des caisses populaires au développement économique ne se limite pas aux prêts consentis aux membres pour l'acquisition de biens de consommation durables et non durables ou encore pour le financement de l'habitation. Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins dans son ensemble joue un rôle important dans le développement de l'entreprise industrielle, commerciale et agricole, à caractère coopératif ou non, par des prêts, des placements et des investissements. Une ventilation brute des prêts hypothécaires et des prêts sur reconnaissances de dettes effectués par les caisses populaires et les unions régionales permet d'estimer à quelque \$600 millions le montant des prêts en cours destinés au financement d'entreprises. À ce montant, il faudrait ajouter financement d'entreprises. À ce montant, il faudrait ajouter les placements en actions et obligations des institutions, de même que les prêts, placements et investissements des deux organismes spécialisés du Mouvement des Caisses populaires

Desjardins, soit la Société d'Investissement Desjardins et le Crédit Industriel Desjardins Inc. La contribution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins dans le développement industriel et commercial est donc loin d'être négligeable et c'est avec fierté que les dirigeants des caisses populaires peuvent prétendre contribuer d'une façon très active au développement de notre économie.

Le développement du mouvement coopératif a également continué sa progression. De nouvelles coopératives naissent, aidées dans bien des cas par la Société de Développement Coopératif avec laquelle nous sommes associés. Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins fournit 84% du financement apporté à cet organisme par le secteur coopératif. De plus en plus, la formule coopérative se révèle un moyen efficace pour permettre à nos concitoyens de s'impliquer dans des entreprises rejoignant leurs besoins économiques. Des collaborations directes ont été apportées par les caisses populaires, les unions régionales et les institutions à différents secteurs, en particulier celui de la consommation. En tant que coopératives d'épargne et de crédit, nous ne pouvons nous désintéresser du développement des autres secteurs coopératifs.

Vous me permettrez d'attirer votre attention sur quelques-unes des préoccupations qui furent les nôtres au cours de l'année.

Révision de la loi des banques

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a soumis deux mémoires au gouvernement fédéral sur la révision de la loi des banques. Nous souscrivons aux grandes lignes du projet de Loi sur l'Association Canadienne des Paiements.

Prenant en considération le caractère fonctionnel du projet de Loi sur l'Association Canadienne des Paiements et son respect des juridictions provinciales, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins entend devenir membre participant de cette Association et maintenir à la Banque du Canada un compte pour le règlement de la compensation. Ce projet de loi constitue pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins une occasion de participer directement au développement du système financier canadien, tout en gardant sa propre identité.

Toutefois, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins s'est objecté à ce qu'un texte législatif considère toutes les caisses d'épargne et de crédit au Canada comme étant associées, alors qu'elles ne le sont pas.

Enfin, conformément à la décision que nous avons prise de devenir membre de l'Association Canadienne des Paiements, il nous est apparu nécessaire de créer une société qui sera responsable de nos relations avec cette Association. Des démarches sont en cours en vue d'obtenir du gouvernement

du Québec une loi spéciale créant cette société.

Obligations du Québec

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins a été reconnue comme distributeur initial pour les émissions d'obligations de la Province de Québec, au même titre que les banques et les maisons de courtage.

Crédit agricole

Au cours de l'année 1978, le gouvernement du Québec a apporté un changement dans le financement du crédit agricole à long terme. Alors que ce crédit était jusqu'ici assumé par l'Office du Crédit Agricole du Québec, il le sera dorénavant par les différentes institutions financières. Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, pour sa part, participera largement à ce programme.

La loi 46

Des amendements ont été apportés à la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit et à la Loi des Caisses d'Entraide Économique, au cours de la dernière année.

Les dispositions de la loi visent à modifier certaines procédures administratives, à établir certaines règles s'appliquant aux membres du conseil d'administration et de la commission de crédit dans leurs opérations avec la caisse, et à changer le mode d'affectation des trop-perçus annuels ainsi que la manière de rémunérer le capital social.

De façon transitoire et pour une période indéterminée, les normes d'application de la loi en ce qui concerne les montants à être portés aux réserves et la rémunération du capital social sont déterminées par l'union régionale à laquelle une caisse populaire est affiliée lorsque le montant de réserve n'atteint pas 3 1/2% du passif-dépôt.

Congrès du MCPD

Au cours de l'année s'est déroulée la dernière étape des différentes assises du congrès des caisses populaires Desjardins. Celles-ci se sont tenues au mois de mai, à Québec, où elles regroupaient des délégués des caisses populaires, des unions régionales, des institutions et de la Fédération.

Nous devons retenir de ces assises que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins estime comme une de ses grandes responsabilités d'aider le développement coopératif. Nous n'avons jamais prétendu que le développement économique et social doive se faire seulement par les institutions à caractère coopératif. Cependant, nous croyons que la formule coopérative dans certains domaines doit occuper une place importante au niveau des réalisations et que pour ce faire, elle a besoin de notre soutien.

À la suite des différentes assises régionales et pro-

vinciales il s'est dégagé une volonté de la part des dirigeants de pousser plus loin cette collaboration. Dans cette perspective, les membres du conseil d'administration de la Fédération se sont partagé la responsabilité de rencontrer les membres des conseils d'administration des autres secteurs coopératifs afin d'identifier de nouvelles avenues de collaboration.

Colloque des cadres supérieurs

Au cours de l'année, nous avons tenu un colloque des cadres supérieurs du MCPD. Ceux-ci étaient invités à réfléchir ensemble aux défis de notre société ainsi qu'au rôle qu'est appelé à jouer le Mouvement des Caisses populaires Desjardins face à ces défis. Nous avons été heureux d'entendre des exposés du chanoine Jacques Grand'Maison et de monsieur Paul-Émile Charron. Les discussions qui se sont déroulées auront sans doute permis aux participants de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs.

Les loisirs

Les caisses populaires ont toujours été impliquées, d'une façon ou d'une autre, dans le domaine des loisirs. Considérant qu'il s'agit-là d'une facette importante de la vie de notre société, nous avons présenté au cours de l'année un mémoire au gouvernement sur les loisirs au Québec. À la lumière de la même philosophie qui

caractérise la formule coopérative, nous avons insisté sur le fait que le gouvernement provincial et les municipalités devaient tenir compte des initiatives privées prises par différents organismes bénévoles.

Caisse populaire de demain

Une importante étude prospective sur la caisse populaire de demain est en cours au service de recherche de la Fédération. Nous voulons être éclairés sur la nature, le sens et le degré des mutations et des changements qui se produiront dans le contexte où les caisses populaires auront à oeuvrer dans un futur prévisible. Nous sommes intéressés également à connaître les conséquences et les implications socio-économiques, technologiques et coopératives de ces mutations.

Régime supplémentaire de rentes

Nous aimerions souligner qu'au cours de l'année, le conseil d'administration de la Fédération a étudié et accepté un nouveau régime supplémentaire de rentes pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Depuis fort longtemps, nous étions sollicités de façon pressante pour améliorer le régime de rentes existant et apporter une réponse au difficile problème de la rente de retraite des employés comptant un grand nombre d'années de service. Le nouveau régime apporte des réponses à ce problème.

Nouvel immeuble

Au cours de 1978, le conseil d'administration a autorisé la construction d'un nouvel immeuble devant abriter son siège social. Depuis plusieurs années, nous faisions face à un problème d'éparpillement du personnel dans des endroits différents. Cette situation présentait de très nombreux inconvénients. Nous prévoyons occuper ce nouvel immeuble à la fin de la présente année.

Changements au conseil d'administration

Avant de terminer, je voudrais souligner le départ de certains administrateurs de la Fédération, soit messieurs Gilbert Dragon de l'Union régionale de St-Hyacinthe, Paul Lamoureux et Roland Lapointe de l'Union régionale de Montréal, ainsi que de monsieur Lionel Ménard de l'Union régionale de l'Ouest Québécois. Pendant plusieurs années, ils nous ont fait profiter de leur expérience et de leur savoir; nous leur exprimons notre plus profonde gratitude.

Les nouveaux administrateurs sont messieurs René Authier de l'Union régionale de St-Hyacinthe, Guy-K. Mantha et Camille Montpetit de l'Union régionale de Montréal et Gérard LeBlanc de l'Union régionale de l'Ouest Québécois. Nous comptons beaucoup sur les connaissances et l'expérience de ces nouveaux administrateurs.

L'année 1978 fut pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins une année de progrès certes, mais aussi de défis: défis d'orientation; défis de coordination, défis d'opérations. Au nom du conseil d'administration, nous remercions tous ceux et celles qui, quel que soit leur rôle ou leur niveau de responsabilité, ont permis à l'ensemble du Mouvement des Caisses populaires Desjardins de continuer à bien servir les intérêts des membres et de la collectivité.

Alfred Rouleau président et chef de la direction

Le compte rendu des activités

Le conseil d'administration

La Fédération, qui regroupe les unions régionales et les institutions a, entre autres fonctions, celle d'« orienter, de promouvoir, de coordonner et surveiller l'activité de ses membres » selon les termes mêmes (article 3) de son règlement de régie interne. La Fédération est donc l'organisme d'orientation et de coordination du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Ses activités s'inscrivent dans les objectifs et les orientations qui lui sont donnés par son assemblée générale, et c'est en fonction de ces objectifs et de ces orientations que le conseil d'administration, le comité exécutif et les diverses commissions formées de ses administrateurs exercent leurs activités. Dans le cadre restreint de ce compte rendu annuel, nous nous limitons forcément à en signaler leurs principales activités en 1978.

Le conseil d'administration a tenu onze (11) assemblées régulières au cours de l'année 1978. Les administrateurs ont, de plus, participé au Congrès provincial des Caisses populaires tenu du 22 au 24 mai 1978, ainsi qu'au colloque des cadres supérieurs du MCPD qui a eu lieu les 13 et 14 novembre 1978 et qui avait pour thème « Le contexte économique et social dans lequel s'inscrit la coopération et les possibilités et exigences de la formule coopérative ».

Outre les décisions concernant le budget, les états financiers, les nominations, le conseil d'administration s'est prononcé sur un grand nombre de dossiers dont voici les principaux:

Décisions relatives au Mouvement des Caisses populaires Desjardins

— Le conseil d'administration a accepté que les caisses populaires puissent collaborer, en tant qu'institutions financières, aux programmes fédéral et provincial d'isolation des maisons.

— Il a accepté que les unions régionales et les institutions puissent dorénavant participer à un système d'achat en direct des émissions d'obligations de la Province de Québec.

— Il a pris connaissance du résultat de la consultation effectuée auprès des caisses populaires concernant le crédit agricole à long terme.

— Il a également pris connaissance du résultat de la consultation effectuée auprès des unions régionales concernant le développement de l'habitation coopérative suggéré par le Conseil de la Coopération du Québec et a formulé des suggestions appropriées.

— Il a accepté, après étude, le programme de publicité institutionnelle pour 1978-79.

— Il a approuvé certaines normes concernant les conditions de travail et les avantages sociaux.

— Il a accepté le projet d'étude prospective sur le fonctionnement de la caisse populaire de demain.

— Il a donné son accord au nouveau régime de rentes supplémentaires qui lui a été soumis et à son entrée en vigueur au premier janvier 1979.

— Après avoir pris connaissance d'une synthèse de la compilation et de l'analyse des comptes rendus du Congrès provincial, le conseil d'administration a demandé que des groupes de travail composés d'administrateurs poussent plus loin la réflexion sur chacun des secteurs d'intérêt en vue de déterminer les actions qu'il faudra entreprendre.

— Il a autorisé la Fédération à procéder à la location d'un ordinateur 3033 et provisoirement d'un ordinateur 158 pour la centrale d'information.

— Il a demandé la formation d'un comité ad hoc composé de représentants de caisses populaires, d'unions régionales et de la Fédération en vue de la révision prochaine de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit.

— Il a accepté le rapport de la Commission des Relations de Travail concernant les critères de rémunération pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins en 1979.

— Il s'est dit d'accord que les caisses qui le désirent fassent des prêts commerciaux et consentent des formes de crédit variable à la consommation.

— Il a décidé de la formation d'un comité de retraite et des assurances collectives dans lequel les employeurs et les employés seront représentés.

Décisions relatives à la Fédération

— Le conseil d'administration a accepté la construction d'un immeuble pour y loger le siège social de la Fédération à Lévis et a demandé que les études concernant l'utilisation éventuelle de l'édifice actuel du 150 avenue des Commandeurs soient poursuivies.

— Sur la recommandation du comité exécutif, il a décidé d'abolir la commission d'étude des rapports des institutions et le comité technique qui y était rattaché.

— Il a accepté le projet de réaménagement de la Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée (CIDR Ltée).

— Il a décidé de former pour la Fédération une commission de vérification composée de cinq (5) administrateurs.

— Il a accepté les recommandations du comité exécutif concernant le rôle et le fonctionnement des comités consultatifs.

— Il a accepté de modifier le régime supplémentaire de rentes de la Fédération et ce, à compter du 1er janvier 1979, pour permettre la fusion des différents régimes supplémentaires de rentes du MCPD et il a décidé que le nouveau régime supplémentaire de rentes du MCPD s'applique à compter du 1er janvier 1979 aux employés de la Fédération.

— Il a accepté que la gestion de fonds du nouveau régime supplémentaire de rentes du MCPD soit partagée entre L'Assurance-Vie Desjardins, La Sauvegarde et Fiducie du Québec, selon des modalités à être déterminées.

Décisions relatives aux Institutions

— Le conseil d'administration a pris connaissance d'un rapport d'étape du comité d'étude sur les objectifs et l'orientation de la Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

— Il a exprimé son accord pour que des comités de vérification soient constitués par le conseil d'administration des institutions membres de la Fédération.

— Il a accepté l'offre de Fiducie du Québec d'avancer des fonds aux caisses populaires qui en auraient besoin pour répondre aux demandes de prêts à long terme consentis en vertu de la Loi du Crédit Agricole du Québec.

Décisions relatives à Société d'Investissement Desjardins et à Crédit Industriel Desjardins Inc.

— Le conseil d'administration a donné son accord à deux résolutions concernant une nouvelle intervention entre la Fédération, La Société d'Investissement Desjardins, le Crédit Industriel Desjardins Inc. et la Fiducie du Québec en vue de procéder à deux nouvelles émissions de billets garantis de Crédit Industriel Desjardins Inc.

Décisions concernant les relations internationales

— Le conseil d'administration a accepté de déléguer le président du conseil pour participer à une mission en Afrique sous les auspices du Service International du Conseil de la Coopération du Québec.

— Il a autorisé le président de la Fédération à donner suite à l'invitation qu'il a reçue de participer aux manifestations commémorant le 75e anniversaire de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen en juin dernier à Lucerne.

— Il a exprimé son accord que la Fédération soit représentée au 17e congrès de la Confédération Internationale du Crédit Populaire, en octobre dernier, à Cologne, ainsi qu'aux activités organisées pour souligner le 10e anniversaire de l'Association des Coopératives d'Épargne et de Crédit d'Afrique (ACECA) en août dernier.

— Il a accepté que la Fédération devienne membre de l'Union Internationale Raiffeisen qui a sollicité son adhésion et qui l'a informée que la FQCPD avait été acceptée à l'unanimité comme membre ordinaire de cet organisme.

Décisions relatives au Mouvement coopératif

— Le conseil d'administration a été informé de la tenue, en octobre 1979, d'un sommet économique sur la formule coopérative et le développement économique du Québec.

— Il a décidé de former un comité en vue d'étudier les types de relations qui pourraient être développées avec les autres fédérations de caisses d'épargne et de crédit du Québec.

Décisions relatives aux relations avec les gouvernements

- Le conseil d'administration a accepté que la Fédération présente un mémoire au Gouvernement du Québec sur « Le livre Vert sur le Loisir au Québec ».
- Il a demandé que des représentations soient faites auprès du Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières concernant l'avant-projet de Loi sur la Protection du Consommateur.
- Il a aussi demandé que des représentations soient faites auprès du Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour faire modifier certains articles du projet de Loi 46 modifiant la Loi des Caisses d'épargne et de crédit.
- Il a décidé de demander au législateur des modifications à la Loi de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins en vue d'obtenir un élargissement du pouvoir d'emprunt et du pouvoir de garantie dans le cadre du refinancement de Place Desjardins Inc.
- Il a demandé que la Fédération fasse des démarches auprès du Gouvernement du Québec pour obtenir que l'on diffère l'application des articles de la Loi 46 concernant la rémunération du capital social et l'alimentation des réserves.

- Il a décidé qu'un projet de loi soit présenté au Gouvernement du Québec pour la création d'une société en vue de notre participation à l'Association Canadienne de Paiements.
- Il a pris connaissance du mémoire que la Fédération a transmis au Ministre des Finances du Gouvernement fédéral, sur la Loi de 1978 remaniant la législation bancaire (Bill C-57).
- Il a décidé qu'un mémoire sur la Loi 72 – Loi de Protection du Consommateur soit préparé pour faire connaître le point de vue du MCPD sur cette importante législation.

Divers

- Le conseil d'administration a exprimé son avis sur le projet de restructuration financière de Place Desjardins Inc. et il a adopté une résolution acceptant que neuf unions régionales qui, toutes, avaient accepté de participer au refinancement de Place Desjardins Inc., garantissent ses engagements financiers.
- Il a formé une commission ad hoc pour échanger de façon informelle avec des représentants de la Canadian Cooperative Credit Society (CCCS) sur des sujets d'intérêt commun.

Le comité exécutif

Le comité exécutif a tenu, en 1978, quatorze (14) réunions, soit treize (13) réunions régulières et une (1) réunion informelle.

Voici, regroupés par centres d'intérêt, les principaux dossiers qui ont fait l'objet d'étude, de recommandations ou de décisions au cours de la dernière année.

Plusieurs questions qui ont fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration par le comité exécutif ne sont pas rappelées ici puisqu'elles ont été signalées antérieurement.

Concernant le Mouvement des Caisses populaires Desjardins

— Le comité exécutif a étudié une demande en vue d'offrir les services de caisses populaires à la Baie James.

— Il a pris connaissance d'un document concernant la possibilité pour le MCPD de participer au Concours International des Jeunes et a recommandé de consulter à ce sujet les unions régionales et les institutions.

— Après étude des implications de la Loi 46 concernant les placements immobiliers, il a demandé aux unions régionales de faire des rapports trimestriels donnant la ventilation des transactions effectuées et du contenu de leur portefeuille.

Concernant la Fédération

- Le comité exécutif a recommandé au conseil d'administration d'autoriser la construction immédiate de deux modules pour y loger le personnel et les bureaux de la Fédération à Lévis.
- Il a décidé de recommander au conseil d'administration de procéder à la nomination d'une seule firme de vérificateurs pour réaliser la vérification de la centrale informatique et des opérations de la Fédération.
- Il a approuvé, après étude, la procédure et la répartition des responsabilités concernant la construction du siège social de la Fédération.
- Il a procédé, après étude, au choix de l'entrepreneur-gérant du projet de construction pour y loger le siège social de la Fédération à Lévis.
- Il a étudié et a approuvé, avec modifications, le projet de contrat de construction intervenu entre l'entrepreneur-gérant et la Fédération concernant le nouveau siège social à Lévis.
- Il a pris connaissance d'un rapport concernant le financement du nouveau siège social de la Fédération et l'a approuvé.
- Il a approuvé, après examen, le projet de mandat de vérification tel que soumis par la firme Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et Associés.
- Il a étudié le mandat de la commission de vérification et en a recommandé l'adoption au conseil d'administration.

— Il a recommandé que le bulletin « Le Président vous informe » soit dorénavant transmis non seulement aux membres de l'assemblée générale mais aussi aux caisses populaires.

Concernant les relations avec les gouvernements

— Le comité exécutif a pris connaissance d'une demande du Ministère des Affaires sociales en rapport avec les prêts aux garderies et a demandé que le ministère soit informé que les caisses populaires sont prêtes à consentir des prêts en autant que les familles et les garderies ne soient pas pénalisées.

Les activités des commissions

La commission de l'éducation

MANDAT: Veiller à la préservation et à l'adaptation de la doctrine coopérative dans les opérations exercées par la Fédération, notamment:

- 1) L'élaboration des programmes de formation à l'intention des dirigeants et des employés des différentes instances du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.
- 2) L'élaboration du contenu des programmes provinciaux de publicité institutionnelle.
- 3) L'élaboration du contenu des programmes des colloques et des congrès provinciaux.

4) Veiller à favoriser toute activité visant à aider les unions régionales et les institutions à promouvoir une meilleure connaissance coopérative, une meilleure information, une plus grande participation des membres des caisses populaires.

5) Veiller à l'analyse des voies et moyens et des méthodes et procédés en cours ou qui sont préconisés pour la diffusion de la pensée coopérative, pour la promotion de la solidarité et de la démocratie coopérative.

La commission s'est prononcée sur les dossiers suivants:

- les programmes de formation des ressources humaines dans les caisses populaires et sur les perspectives des années 1978 et 1979 en ce domaine;
- les objectifs poursuivis et les types de demandes adressées à la Direction Formation (FORADIR « Formation des Dirigeants », FORGES « Formation à la gestion », FOREM « Formation des employés »);
- l'intégration et la coordination des activités de formation dans les caisses populaires;
- le développement de programmes de formation à l'intention des cadres supérieurs du MCPD;
- le contenu des messages pour la publicité institutionnelle et la publicité des services.

La commission de régie de l'inspection

MANDAT: Examiner les problèmes qui se posent à l'occasion de l'inspection des caisses populaires.

La commission a été saisie des dossiers suivants:

- les cas particuliers suite à l'inspection de certaines caisses populaires;
- la révision des devoirs et pouvoirs de la commission;
- les rapports périodiques concernant les réclamations soumises à la Société d'Assurance des Caisses Populaires;
- le rapport 1977 des activités de l'inspection au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec;
- le travail préventif sur les enlèvements: étude des mesures de sécurité;
- les caisses déficitaires;
- les interventions requises par le fonds de sécurité.

La commission des relations de travail

MANDAT: Soumet au conseil d'administration de la Fédération toute recommandation relative au domaine des relations de travail et des conditions de travail en général, propres à favoriser une meilleure coordination des activités dans ce domaine.

Les dossiers suivants ont retenu l'attention des administrateurs, membres de cette commission:

- le régime supplémentaire de rentes en vigueur en 1978;
- le nouveau régime de rentes du MCPD dont l'entrée en vigueur est prévue pour le début de 1979;
- les normes concernant les conditions de travail et les avantages sociaux;
- le contenu des polices maîtresses en rapport avec le régime d'assurances collectives;
- le mandat et la composition du comité « ad hoc » sur les relations de travail;
- la rémunération des employés en 1979;
- l'étude du « Guide d'Administration des Salaires » dans les organismes du MCPD à l'exclusion des caisses populaires;
- L'analyse de différentes questions d'ordre administratif en regard du régime supplémentaire de rentes et des assurances collectives;

- le rapport sur la rémunération des cadres supérieurs dans le MCPD;
- la demande de révision des primes d'assurances collectives par l'assureur.

La commission d'étude des rapports des institutions

MANDAT: Analyser les états financiers périodiques des institutions, leurs projets d'expansion et leur financement.

Cette commission:

- a fait l'examen et l'analyse des rapports des institutions pour l'année se terminant le 31 décembre 1977 et a formulé un certain nombre de recommandations et de suggestions;
- a été dissoute lors de la réunion du conseil d'administration du 20 mars 1978.

Les activités du secrétariat

Les activités du secrétariat comprennent, entre autres, la convocation et la préparation du contenu des assemblées générales de la Fédération, des assemblées du conseil d'administration, du comité exécutif, des commissions et des comités consultatifs où siègent des représentants des unions régionales et des institutions.

S'ajoutent à cela la rédaction des procès-verbaux de ces réunions, la tenue des registres et la garde des archives.

Vous trouverez ci-après l'énumération des conseils, commissions, comités, avec l'indication du nombre de réunions tenues par chacun au cours de l'année 1978:

Conseil d'administration	11
Comité exécutif	14
Directeurs généraux des unions régionales et des institutions	12
Commission de régie de l'inspection	3
Commission de l'éducation	2
Commission des relations de travail	8
Commission d'étude des rapports des institutions	1
Comités consultatifs:	
Affaires bancaires et placements	4
Affaires juridiques	2
Communication	7
Formation	6
Informatique	2
Normes et procédés techniques	9
Personnel	9

Il convient de mentionner également la tenue du Congrès provincial des Caisse populaires et du colloque des cadres supérieurs.

Paul-Émile Charron, adjoint au président et secrétaire général

Le rapport de la direction générale

Comme chaque année, il me fait plaisir de vous présenter le rapport des opérations effectuées par l'ensemble des services de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins au cours de l'année 1978.

Dans un rapport limité comme celui-ci, il est évident qu'il ne peut être retenu que les sujets d'intérêt général ou les informations susceptibles de répondre aux attentes du plus grand nombre.

Selon la pratique en vigueur depuis quelques années, les chapitres de notre rapport correspondent aux grands secteurs de la Fédération qui sont sous la responsabilité d'un directeur général adjoint, à savoir:

Les ressources humaines;
Les études et communications;
Le développement technique;
Le contrôle et la gestion;
L'inspection.

En plus, le rapport fait état des opérations de la direction des affaires juridiques rattachée directement à la direction générale.

Les ressources humaines

Au cours de la dernière année, le secteur des ressources humaines a poursuivi, par ses différentes directions, des activités de développement et de support destinées à la caisse populaire, aux unions régionales et à la Fédération.

La direction de la formation

Dans le domaine de la formation, nous avons poursuivi des travaux d'implantation du programme de formation en gestion du personnel cadre (FORGES), notamment à Gaspé et dans l'Ouest-Québécois. Les activités de formation d'observateurs se sont poursuivies, de même que la formation de ressources pour diffuser des sessions spécifiques reliées notamment à la gestion, au processus logique de décision et cette direction a été associée au développement de sessions dans le domaine de la gestion budgétaire et des relations inter-personnelles.

En ce qui concerne la formation administrative des dirigeants (FORADIR), la direction de la formation, au moyen de diverses activités de coordination, de consultation et d'information, a participé au développement, à la validation et à l'implantation de cinq (5) activités de formation: accueil des nouveaux dirigeants; planification; prise de décision; utilisation de l'information; implication dans le milieu.

Comme support aux autres directions de la Fédération, la direction de la formation a été associée au dossier « Guide d'organisation des ressources humaines » en participant à la description des tâches, à la présentation du guide et à la formation des ressources qui assumeront la responsabilité de son implantation. Cette direction a aussi collaboré au dossier « gestion budgétaire et dépôt direct », assumé par la direction de la normalisation.

En ce qui concerne le développement des ressources humaines des unions régionales, des institutions et de la Fédération, la direction de la formation a mis sur pied un programme d'accueil des nouveaux employés et a réalisé quinze (15) sessions d'initiation au Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Par ailleurs, différentes activités de formation ont été réalisées sur demande dans le domaine de la gestion, de la formation, du crédit et de la formation des cadres.

Enfin, les ressources de cette direction ont été largement mises à contribution tant à titre d'animateurs que de participants à l'organisation et la tenue du congrès provincial.

Cette direction a également fourni un support à diverses unions régionales dans leurs opérations de planification et de définition d'objectifs.

Programmes d'assistance gouvernementale

Il est important de signaler les activités de ce secteur. Par suite du travail des membres de cette équipe et de l'implication des unions régionales et des institutions, le Mouvement a pu recevoir un peu plus de \$2 millions dans le cadre des programmes d'assistance gouvernementale.

La direction du personnel externe et des relations de travail

Les travaux de développement de divers dossiers dont l'étude avait été amorcée en 1977 ont été poursuivis et complétés dans certains cas.

GUIDE D'ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

En collaboration avec les services techniques et les services de personnel des unions régionales, le premier projet d'un guide d'organisation des ressources humaines de la caisse populaire a été complété. Il est entré, dès la fin de l'année, dans une phase de validation, afin de s'assurer que le modèle organisationnel qui a été développé réponde de la meilleure façon possible aux attentes et aux besoins de la caisse populaire.

RÉMUNÉRATION

Comme par les années passées, la direction du personnel externe et des relations de travail a procédé à une analyse du marché du travail dans ce domaine et a préparé des recommandations à l'intention du conseil d'administration de la Fédération.

Aux recommandations salariales s'est ajouté cette année un guide d'administration des salaires qui avait pour objectif d'aider le gestionnaire à assurer une administration adéquate des salaires des employés. L'Union régionale de Québec a contribué de façon importante au développement de ce dossier.

PLAN D'ÉVALUATION DES EMPLOIS DE DIRECTION MCPD

L'implantation de ce plan s'est poursuivie durant toute l'année.

FICHIERS DE PERSONNEL

L'adhésion massive de l'ensemble des unions régionales au système de fichiers de personnel du MCPD a permis à cette direction de faire la mise à jour de 13,117 dossiers et de produire des rapports statistiques sur le personnel des caisses populaires affiliées aux unions régionales. Même si cet instrument n'est pas immédiatement destiné à la caisse populaire, il permet à l'union régionale et à la Fédération d'avoir une vue d'ensemble beaucoup plus exacte et de procéder à des

analyses beaucoup plus structurées de la situation de la main-d'œuvre dans le Mouvement.

TESTS DE CONNAISSANCES

La mise sur pied de tests de connaissances en comptabilité, crédit, gestion budgétaire, est presque complété et ces tests ont été conçus pour évaluer les connaissances techniques des employés des caisses populaires. L'Union régionale de Montréal a contribué largement au développement de ce dossier.

RÉGIME DE RENTES DU MCPD

Les études relatives au développement et à la mise en place d'un nouveau régime de rentes pour le MCPD ont été complétées avec l'aide d'un comité provincial composé de représentants des caisses populaires, des unions régionales et des institutions.

RELATIONS DE TRAVAIL

Le personnel de la division des relations de travail a donné un support à la négociation de conventions collectives à trois (3) institutions de Montréal et a participé à la négociation de quarante (40) conventions collectives de caisses populaires. À ce travail de négociation se sont ajoutées diverses représentations auprès du Ministère du Travail, des tribunaux d'arbitrage et d'assemblées générales spéciales des caisses populaires. Les membres de cette division ont été étroitement associés à une réflexion sur le régime des

relations de travail qui prévaut actuellement dans le Mouvement. À cet effet, le comité ad hoc, composé de représentants de caisses populaires, d'unions régionales et d'institutions, a complété son travail et a remis un rapport à la commission des relations de travail.

La direction du personnel interne

La direction du personnel interne a une mission qui consiste essentiellement à effectuer des interventions organisationnelles en vue de l'élaboration, de la gestion et de la diffusion de mécanismes permettant d'acquérir, de développer et de conserver les ressources humaines nécessaires à la réalisation des objectifs de la Fédération. Au sein de notre organisation, la main-d'œuvre engage une partie importante du budget et c'est ainsi que l'acquisition, l'utilisation, le développement et les conditions de travail prennent une importance particulière.

En matière de dotation de personnel, cette direction a effectué 735 opérations diverses concernant directement la main-d'œuvre. Ces mêmes opérations consistent en des tâches d'embauchage, de cessation d'emploi, de promotion, de mutation, etc. Elle a notamment effectué l'embauchage de 136 employés réguliers, 66 temporaires, 60 étudiants d'été et d'un bon nombre d'employés occasionnels et de stagiaires. Durant cette période, 107 employés réguliers ont quitté la Fédération. Au

31 décembre 1978, les effectifs de la Fédération se situaient à 808 postes et le taux de roulement pour la même période a été de 14.6%.

Outre ce travail de dotation, la direction du personnel interne a effectué des relations d'aide au personnel et a supporté les cadres dans leur gestion de ressources humaines. Elle a également répondu à des demandes individuelles de formation et de perfectionnement et organisé des sessions de formation pour des groupes.

La rémunération, de par son importance, a amené la direction du personnel interne à faire des études nécessaires à l'élaboration du budget, de même que certains travaux en vue de résoudre des problèmes particuliers de rémunération. De nouvelles conditions de travail ont été développées; celles-ci ont été présentées au personnel et inscrites dans un manuel revisé de l'employé. De plus, le personnel de la Fédération a reçu l'information sur le nouveau régime supplémentaire de rentes.

La direction du personnel interne a aussi fourni une assistance pour des restructurations d'unités administratives et a été impliquée dans des activités de développement organisationnel.

La construction d'un nouvel immeuble pour la Fédération a impliqué une participation de diverses ressources de cette direction, notamment au niveau du comité de construction lui-même et du comité des normes d'aménagement.

Les études et communications

La direction recherche

Ayant pour mandat de faire de la recherche appliquée, les ressources humaines de cette direction ont principalement oeuvré en 1978 dans des travaux reliés au congrès provincial, aux études sur la caisse populaire de demain et à des dossiers conjoncturels et permanents.

LE CONGRÈS PROVINCIAL

Le personnel de la direction recherche a fourni un apport notable à la réalisation du congrès provincial. Il a produit un document de travail devant servir comme guide des discussions et des réflexions et les guides des secrétaires. Il a aussi préparé un rapport général des discussions de groupes et un rapport abrégé; par la suite, il en a fait une présentation au conseil d'administration de la Fédération. On doit également signaler la production d'un rapport d'évaluation des assises régionales et provinciales.

L'ÉTUDE SUR LA CAISSE POPULAIRE DE DEMAIN

Au cours de la dernière année, la direction de la recherche s'est vu confier par le conseil d'administration le mandat d'effectuer une étude sur la caisse populaire de demain. Un programme de recherche intégrée comprenant plusieurs études, a été préparé à cette fin. Certaines d'entre elles sont déjà complétées, d'autres sont en bonne voie de réalisation; on prévoit parachever le tout en 1980.

En ce qui concerne la réflexion majeure entreprise, il vaut la peine de faire le point sur l'état de ce dossier.

Au début de 1979, nous avons présenté les résultats de l'étude sur le capital social. Au sujet de l'étude sur « les représentations que les dirigeants du MCPD ont de la caisse populaire quant à son rôle, son fonctionnement, ses services, ses relations avec le milieu et les développements qu'ils prévoient pour les années à venir », une partie importante des travaux a été réalisée. On a de plus amorcé l'étude sur « l'analyse des sources de la croissance des Caisses populaires Desjardins ».

LES DOSSIERS CONJONCTURELS

Le concours des ressources humaines de cette direction a aussi été retenu en 1978 pour la production de travaux répondant à des demandes conjoncturelles.

Qu'il suffise de signaler la contribution reliée aux diverses consultations, sondages et cueillettes d'informations portant sur la construction du futur édifice de la Fédération, le projet de garderie, les services de l'Institut Coopératif Desjardins et le dossier IVA.

On doit mentionner en outre les travaux reliés à la préparation du rapport annuel de la Fédération, à l'analyse des données statistiques des Caisses populaires Desjardins, à la régionalisation des engagements financiers du MCPD et à l'évaluation de la campagne de publicité 1977-1978.

En plus de la production de textes pour la Revue Desjardins et autres publications de même que la présentation d'exposés à des colloques et conférences, le personnel professionnel s'est employé à mettre en branle, en collaboration avec la Société d'Assurance des Caisses Populaires, une consultation auprès des dirigeants et employés du MCPD sur les services offerts par cette institution.

LES DOSSIERS PERMANENTS

Dans le but de fournir un éclairage pertinent et rapide face à des demandes ponctuelles, on a aussi procédé à la constitution de dossiers permanents. À cet effet, les efforts ont porté notamment sur la constitution d'une banque de questionnaires, sur la cueillette systématique des données pour la mise à jour annuelle d'une analyse sur l'épargne et le crédit au Québec. De plus, avec la collaboration de la direction informatique, on a regroupé l'ensemble des données visant à préciser le profil des membres des Caisses populaires Desjardins.

La direction des activités internationales

Cette direction assume la responsabilité de la supervision de nos programmes de développement de coopératives d'épargne et de crédit, dans trois pays d'Afrique francophone, dont la réalisation est confiée à la Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée. (CIDR).

Dans le cadre des programmes du Centre d'Études en Économie Coopérative (CEDEC) ainsi que de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et en collaboration avec les unions régionales et les institutions, nous avons organisé et assumé la coordination de nombreux stages de formation à l'intention d'étudiants en provenance des pays en voie de développement et de la France.

Nous avons participé à plusieurs colloques et rencontres, en particulier à la Conférence des Nations Unies à Alger sur les politiques et techniques de mobilisation de l'épargne dans les pays en voie de développement.

Comme par le passé, nous avons reçu de nombreuses délégations de visiteurs étrangers désirant obtenir des renseignements sur les structures et le fonctionnement du MCPD.

Au cours de l'année, le MCPD est devenu actionnaire majoritaire de la Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée (CIDR) qui est une société d'intervention et d'exécution, spécialisée dans le domaine du développement coopératif, offrant aux populations rurales les plus défavorisées des pays du Tiers-Monde, l'expérience et l'expertise professionnelle du mouvement coopératif québécois.

La direction des activités internationales a assuré, au cours des derniers mois, la transition à partir d'un certain nombre de dossiers et dans un esprit de continuité face à nos engagements actuels.

La direction des communications

Les activités de la direction des communications pendant l'année 1978 ont été nombreuses et ont couvert plusieurs champs d'activités.

La direction a publié six (6) numéros de la « Revue Desjardins » et douze (12) numéros du « MCPD en bref ». La revue « Ma Caisse Populaire » a été publié huit (8) fois avec un tirage moyen de 240,000 exemplaires. Le numéro spécial intitulé « Desjardins dans l'économie québécoise » a été distribué à 260,000 exemplaires. Des brochures et dépliants ont été mis à jour et une brochure nouvelle sur la caisse populaire « Des moyens pour répondre à mes besoins » de même qu'un dépliant sur la caisse scolaire ont été publiés.

Le dossier publicité a fait l'objet d'une attention particulière et la direction a contribué à la réalisation, en collaboration avec les unions régionales et particulièrement celles de Montréal et de Québec, d'une campagne cohérente de publicité institutionnelle et de publicité de services pour l'année

1979-1980. Des mécanismes ont aussi été mis en place ou améliorés pour faire en sorte que l'élaboration de la campagne, le partage des coûts et les mécanismes d'approvisionnement en matériel publicitaire répondent de façon efficace aux besoins des caisses populaires.

LE DOSSIER-JEUNESSE a donné lieu à des opérations concertées d'envergure provinciale. Ainsi, des cahiers pédagogiques ont été produits pour les jeunes de niveaux élémentaire et secondaire. Plus de 200,000 étudiants ont participé au « concours international des jeunes » grâce à la collaboration des dix (10) unions régionales et de 1,018 caisses populaires. D'autres initiatives ont été planifiées, particulièrement pour les étudiants du niveau collégial universitaire et devraient être réalisées en 1980.

La direction des communications a collaboré intensément à la réalisation du congrès provincial et on doit signaler entre autres, la production de cinq (5) films d'introduction aux discussions sur les sujets: forêt, agriculture, distribution alimentaire, transformation industrielle et habitation.

Le secteur audio-visuel a de plus travaillé à la mise à jour du diaporama « Parlons-en du Mouvement », a produit un document explicatif sur le nouveau régime supplémentaire de rentes du MCPD et a collaboré à la réalisation du film « Histoire des Caisse populaires Desjardins ».

De plus, la direction, par ses ressources spécialisées dans les relations avec les media, en information, en publicité et en organisation, a collaboré à la réalisation d'événements importants comme les assemblées générales annuelles, le congrès, le colloque des cadres supérieurs du MCPD, la semaine de la caisse populaire et la cérémonie officielle soulignant l'intégration de la 1000e caisse populaire au système SIC.

Plusieurs groupes de visiteurs ont été reçus et de l'information a été très fréquemment transmise à de nombreuses personnes qui désirent mieux connaître le MCPD.

Le développement technique

Ce secteur comporte deux directions qui sont la direction de la normalisation et la direction de l'informatique.

La direction de la normalisation

Les principaux mandats de cette direction portent sur la définition de produits et services avec un détail des caractéristiques propres à chacun d'eux, le développement d'instruments de gestion, la documentation de certains systèmes d'opération et la production de toute une gamme de rapports statistiques.

La plupart des travaux effectués se sont inscrits dans une ligne de continuité en vue de compléter et de préciser des définitions, des caractéristiques et des modes de gestion. C'est ainsi que les dossiers suivants ont été très actifs au cours de l'année écoulée:

- prévisions budgétaires;
- inter-caisses;
- épargne-retraite, épargne-logement, placement-boni;
- gestion des prêts à la consommation (en collaboration avec quelques unions régionales);
- dépôt direct avec évaluation du marché;
- continuation dans diverses unions régionales de l'étude des réseaux de distribution.

Dans le cadre de la révision du manuel SOC, un effort important a été consacré à la documentation de certains systèmes, dont le plus important est la révision complète du manuel SIC en collaboration avec la direction de l'informatique. D'autres sections du manuel ont pu être également mises à jour, dont les sections relatives à l'épargne-retraite et à l'épargne-logement, les ventes d'obligations d'épargne, la production d'un nombre important de bulletins, etc. Les travaux concernant la révision du manuel se continueront intensivement au cours de 1979.

En collaboration avec le secteur des ressources humaines, la première phase de développement du guide d'orientation des ressources humaines (ancien SEC) a pu être complétée et a atteint la phase expérimentale d'implantation au cours de l'année.

Les travaux de redéfinition des normes de contrôle interne ont été entrepris au cours de l'année.

Dans le but d'uniformiser la papeterie, des normes concernant le formulaire utilisé dans les caisses populaires ont été définies en vue d'améliorer non seulement les besoins opérationnels, mais également la présentation esthétique du formulaire. De nouvelles formules respectant ces normes seront mises graduellement à la disposition des caisses populaires en 1979.

Des travaux ont été entrepris concernant une réévaluation du traitement de la compensation dans les caisses populaires en raison des problèmes rencontrés avec le système de compensation en différé et en vue de diminuer les coûts afférents à la manipulation de l'ensemble des documents dans les caisses populaires.

Enfin, la division organisation et méthodes a effectué différents travaux reliés aux applications de SIC, dont notamment la production de nouveaux rapports informatisés, des modifications aux rapports existants, etc. Il est à noter que, dans ce domaine, les travaux d'automatisation du système des opérations des unions régionales ont été terminés dans une première union régionale, soit celle de Sherbrooke.

Quant au domaine de la statistique, en plus de la gestion et de l'exploitation des données individuelles et d'ensemble concernant les systèmes « situation mensuelle, 13e situation, prévisions budgétaires », les travaux ont été orientés à la mise en opération du nouveau système permettant le transfert automatique des données de SIC au système « situation mensuelle ».

Cette division a également répondu à plusieurs demandes spécifiques pour la production de statistiques « ad hoc » concernant notamment les prévisions de croissance de l'actif du Mouvement, etc.

La direction de l'informatique

Au cours de 1978, l'intégration des caisses populaires au système SIC s'est poursuivie. En effet, plus de 250 caisses populaires sont venues s'ajouter à notre réseau et au cours de décembre nous avons intégré la 1000e caisse populaire.

Comme le tableau ci-après l'indique, les caisses populaires affiliées aux unions régionales membres de notre Fédération, dont les opérations étaient traitées par l'informatique, étaient de 890 au 31 décembre 1978.

TABLEAU COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME

	1976	1977	1978
FQCPD	585	730	890
TERMINAUX 2970	1 958	1 208	602
TERMINAUX 3600	—	1 650	4 552
FOLIOS	2 944 963	3 610 942	4 182 389
COMPTES	6 979 835	8 642 476	10 254 555
PRÊTS	639 740	734 000	982 459

La conversion des terminaux 2970 à 3600 qui a commencé au début de 1977 s'est poursuivie à un rythme accéléré en 1978, et cette conversion devrait se terminer en juin 1979.

Au cours de septembre, nous avons ajouté un troisième ordinateur IBM-370/158 dédié au service SIC en direct. Cette acquisition était devenue nécessaire étant donné l'augmentation toujours croissante du nombre de folios à traiter en direct. Il faut mentionner qu'au cours de 1978, le service SIC a connu une nette amélioration au point de vue de la disponibilité et du temps réponse.

Au cours de l'année, la Fédération a pris la décision d'acheter les terminaux 3600 (claviers-écrans et imprimantes à livret) afin de faire profiter les caisses populaires d'économies importantes sur les équipements.

La direction de l'informatique a procédé à la création d'un nouveau secteur d'activités: « la sécurité informatique ». Les responsabilités de ce secteur sont de s'assurer de la sécurité des lieux, des données, et de travailler avec les vérificateurs externes de la Fédération.

Le contrôle et la gestion

Du côté des nouveaux services rendus disponibles, mentionnons:

- le service d'opération des unions régionales (SOUR);
- le système d'évaluation des caisses (SEC);
- le retrait direct;
- les points de services.

Ces réalisations importantes ont été accomplies malgré des modifications importantes survenues dans le personnel cadre.

La direction des services comptables et du contrôle

L'année 1978 a été l'occasion d'importants événements à la direction des services comptables et du contrôle. En effet, quatre systèmes comptables informatisés ont été mis en opération et les procédés comptables de plusieurs secteurs ont été révisés.

Ces changements ne se sont pas faits sans heurts, mais dans l'ensemble, les résultats ont été très satisfaisants.

Formaliser les procédés comptables et de contrôle était également un objectif de l'année 1978. La concrétisation de cet objectif s'est faite par la publication d'un premier volume de procédés comptables et de contrôle, documentant les procédés relatifs aux achats, à la paie de la Fédération, à la distribution des obligations d'épargne, aux déboursés de la Fédération, à la comptabilité de l'Institut Coopératif Desjardins et à la comptabilité du système informatisé de paie.

D'autre part, en fin d'année, le personnel de la direction des services comptables et du contrôle a été appelé à fournir un support à la direction informatique en relation avec les transactions relatives à l'acquisition des terminaux et au développement des systèmes requis à cette occasion.

La direction administrative

Cette direction a la responsabilité de gérer divers types de services, aussi bien de la Fédération, qu'ailleurs dans le MCPD. On y trouve la division de l'approvisionnement, les services résidentiels de l'ICD, le personnel affecté à la distribution des obligations d'épargne et, à l'intérieur de la Fédération, la division des services auxiliaires et le service de gestion documentaire.

En 1978, tel que prévu, le personnel de la division de l'approvisionnement a procédé à une révision complète de la politique d'achat. On a également révisé les territoires des représentants de la division, auprès des caisses populaires.

Le personnel de l'Institut Coopératif Desjardins, pour sa part, a collaboré aux recherches exécutées par le comité ad hoc formé dans le but d'analyser la qualité des services offerts par l'ICD. Ce rapport du comité ad hoc sera déposé prochainement. L'utilisation de l'ICD, aussi bien par les organismes du Mouvement que par les autres utilisateurs, est demeurée malheureusement insatisfaisante et se situe sous le seuil de rentabilité. Au cours de 1978, on a dû transférer des ressources humaines de l'ICD à d'autres secteurs de la Fédération.

Les activités reliées à la construction du nouveau siège social de la Fédération ont exigé beaucoup d'efforts de la part du personnel de la direction et particulièrement de celui de la division des services auxiliaires.

En ce qui concerne la distribution des obligations d'épargne, un fort volume d'immatriculation a été fait, aussi bien en rapport avec l'émission du Québec que celle du Canada. Cette dernière représente un volume record, puisqu'elle coïncidait avec l'échéance de deux émissions.

Quant au service de gestion documentaire, la normalisation des dossiers a été poursuivie en vue de compléter l'implantation du système de gestion documentaire intégré. Il est bon de rappeler ici, que ce système informatisé de gestion documentaire, est utilisé par quatre unions régionales et plus de quinze caisses populaires. Enfin, il faut souligner la contribution du personnel de ce service à l'établissement d'une politique de délais de conservation des documents pour les caisses populaires.

En terminant, rappelons que le personnel de cette direction est également appelé à coordonner plusieurs dossiers portant sur des négociations de contrats d'ordre administratif, faites en collaboration avec d'autres organismes du MCPD.

Voici un tableau comparatif des volumes d'affaires générés par ces diverses activités.

	1976	1977	1978
DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT	\$ 6 107 391	\$ 6 453 964	\$ 7 573 906
OBLIGATIONS DU CANADA	35 956 150	35 021 100	103 728 500
OBLIGATIONS DU QUÉBEC	98 270 400	pas d'émission	51 164 300
BILLETS DE LOTERIES	13 843 624	12 093 608	7 248 509
SERVICES RÉSIDENTIELS ICD	445 064	458 766	386 283

La direction des immeubles

Les activités de recherche et de normalisation à la direction des immeubles ont été lourdement touchées par la demande soutenue de support technique provenant des unions régionales et par leur participation active à plusieurs comités tels le comité IVA, le comité de mise en application des normes de sécurité et aussi le comité sur le support à la planification. Nous avons cependant partagé, avec plusieurs unions régionales, les connaissances acquises et les modèles d'études s'appliquant aux différents besoins des caisses populaires.

Dans l'ensemble, on peut dire que la majorité des objectifs, fixés en début d'année pour ce secteur, a été rencontrée.

Dans le domaine de la consultation, la direction des immeubles a répondu aux diverses demandes de services professionnels du champ d'activité de l'architecture et du génie.

La direction a aussi assuré l'intégration physique des caisses populaires à SIC et elle a vu à la localisation et à l'installation de 63 contrôleurs « 3601 ».

L'échéancier des activités de consultation a été surchargé au cours de 1978 et n'a malheureusement pas toujours pu être respecté. Cela est principalement attribuable au travail additionnel occasionné par la conversion au système métrique. La situation s'est cependant nettement améliorée vers la fin de l'année et nous sommes en mesure d'assumer un certain leadership et d'offrir aux usagers de nos services des dessins et devis complètement intégrés au système métrique. D'autre part, des outils de gestion et de planification, mis en place en 1978, devraient porter fruits en 1979.

En terminant, il est bon de souligner la contribution importante du personnel de cette direction à la construction du nouveau siège social de la Fédération. L'expertise de plusieurs ressources y a été mise à profit.

Le groupe des placements

Le personnel du groupe des placements a concentré ses activités sur la collecte de l'information économique et financière et sur l'élaboration de systèmes prévisionnels.

Au cours de 1978, une quantité considérable d'information a été transmise,

	1976	1977	1978
DIVISION DE L'APPROVISIONNEMENT	\$ 6 107 391	\$ 6 453 964	\$ 7 573 906
OBLIGATIONS DU CANADA	35 956 150	35 021 100	103 728 500
OBLIGATIONS DU QUÉBEC	98 270 400	pas d'émission	51 164 300
BILLETS DE LOTERIES	13 843 624	12 093 608	7 248 509
SERVICES RÉSIDENTIELS ICD	445 064	458 766	386 283

par télex ou autrement, aux gestionnaires de portefeuilles. La sélection de l'information pertinente s'est faite à partir d'analyses de la documentation économique reçue de plusieurs organismes reconnus tels le Conference Board, l'agence Reuters, la banque de données CANSIM, etc. . .

Des modèles économiques et financiers, à des fins explicatives et prévisionnelles, ont été développés pour le bénéfice des unions régionales et des institutions. Un modèle prévisionnel du comportement des principaux postes du bilan des caisses populaires a également été développé pour l'ensemble et chacune des unions régionales.

Un nouveau rapport de transactions relatives aux placements mobiliers a été mis en opération au cours de 1978 et de nombreuses statistiques sont compilées régulièrement en rapport avec la liquidité et les placements. Cette activité se concrétise par la production de rapports sur l'évolution hebdomadaire de la liquidité et sur les transactions de placements.

Le personnel du groupe des placements a également été appelé à agir au niveau de la distribution des nouvelles émissions d'obligations du Québec, à organiser régulièrement des sessions d'information à l'intention des gestionnaires de portefeuilles et à participer au comité de support à la planification dans les caisses populaires. Il a également continué à répondre aux demandes d'assistance technique en matière de gestion de fonds.

De façon générale, le groupe des placements, quoique très limité dans son développement, poursuit toujours l'objectif d'évaluer et d'interpréter les questions économiques et financières dans le contexte de la gestion financière au sein du MCPD.

L'inspection

Le secteur de l'inspection disposait, au cours de 1978, d'un effectif moyen de 166 inspecteurs afin de s'acquitter du mandat qui lui a été confié.

La vérification comportant le montage et la certification des états financiers a été complétée pour chacune des caisses populaires. L'activité de l'inspection consacrée à l'évaluation du fonctionnement de la régie interne, en rapport avec les lois, les règlements et les politiques administratives régissant les caisses populaires, a donné lieu à 712 visites au cours de l'année 1978 comparative-ment à 848 en 1977.

Les dix (10) unions régionales furent également inspectées et, au terme de chacun de leur exercice financier, nous avons procédé au montage et à la certification des états financiers.

Des rapports de divers types, résultats de ces travaux, ont été régulièrement acheminés aux différents paliers de l'entreprise ainsi qu'aux différentes instances gouvernementales.

Le rapport de continuation

En plus des mécanismes établis avec les unions régionales, des efforts furent effectués en 1978 en vue d'améliorer le suivi apporté au rapport d'inspection, au bénéfice de plusieurs caisses populaires.

L'attention particulière accordée au contrôle interne en 1977 s'est poursuivie lors des inspections de l'année 1978, assurant par le fait même une meilleure protection des économies des membres des caisses populaires en les aidant, par une évaluation plus complète, à établir des mécanismes de contrôles adéquats.

— les efforts se poursuivirent sur le plan technique dans le but de doter les inspecteurs des outils nécessaires à leur travail ainsi que de l'information pertinente à la fonction qu'ils sont appelés à exercer loin des principaux centres de références;

— les transformations apportées à la structure de l'inspection ont amené la création d'une division « support-informatique » dans le but de soulager l'inspecteur de certains travaux manuels et de permettre une approche plus rationnelle des travaux d'expertises; c'est ainsi que furent mis en application les rapports « RIS » destinés à aider l'inspecteur dans un travail d'inspection et de vérification et dont un certain nombre est maintenant accessible aux caisses populaires;

— plusieurs ressources de l'inspection apportèrent leur contribution à la réalisation ou à l'évolution de certains dossiers relevant de quelques autres secteurs d'activités comme par exemple:

1) lors des modifications apportées à la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit, notamment sur le capital social et la réserve générale;

2) le guide d'organisation des ressources humaines;

3) le contrôle interne, etc. . .

Les fonctions techniques et administratives

Le secteur de l'inspection s'est préoccupé de maintenir et de développer une bonne coordination avec les autres secteurs d'activités, tant auprès des services internes qu'externes de la Fédération. C'est ainsi que:

— les rapports d'impôt furent complétés pour toutes les caisses populaires et unions régionales et acheminés dans les délais prescrits aux gouvernements provincial et fédéral;

— l'opération s'est déroulée normalement quant à l'acheminement des 13e situations au MCCIF avec la collaboration du secteur du développement technique, des unions régionales et des caisses populaires;

— des relations furent maintenues avec les directions techniques des unions régionales afin d'établir des mécanismes ou de

développer des moyens efficaces d'intervention au bénéfice des caisses populaires, qu'il s'agisse d'améliorer le contrôle interne, les suivis apportés au rapport d'inspection ou encore de suggérer des mesures de redressement dans certains cas particuliers telles les caisses populaires déficitaires;

Les réunions régionales

Des réunions régionales de tous les inspecteurs furent tenues dans chacune des quatre (4) régions au cours des mois de septembre, octobre et novembre. Celles-ci furent des occasions d'échanges entre les inspecteurs et le personnel d'autres secteurs d'activités de la Fédération tels:

— la direction des affaires juridiques;

— le développement technique;

— et les ressources humaines.

L'accréditation de l'inspection

Depuis l'avènement de la Régie de l'assurance dépôts du Québec et sur présentation d'un rapport favorable du service de l'inspection du MCCIF, le secteur de l'inspection a reçu encore cette année son accréditation pour la poursuite de son travail, tant du point de vue de la qualité de ses effectifs que sur la qualité des méthodes et techniques de travail utilisées.

Les affaires juridiques

La direction des affaires juridiques, dans son rôle de conseil auprès des unions régionales et des caisses populaires, a assumé principalement cette fonction en émettant des opinions juridiques touchant divers sujets de droit. Elle a, d'autre part, fourni sa participation à différentes assemblées générales, annuelles ou spéciales, tant au niveau préparatoire de ces assemblées que durant leur tenue. Poursuivant une pratique établie, elle a assuré la liaison avec le Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières en ce qui concerne des demandes de caisses pour lesquelles, aux termes de la loi, l'autorisation du ministre est requise. Enfin, à la suite de l'adoption de la Loi 46, « Loi modifiant la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit », elle a donné des séances d'information et a fourni des textes d'interprétation sur les nouvelles dispositions.

En collaboration avec les conseillers juridiques des unions régionales, la direction des affaires juridiques a participé à l'étude et la rédaction de formules et contrats, à l'étude de législations affectant les opérations des caisses, à l'adoption de solutions ainsi qu'à l'élaboration de procédures se rapportant à des sujets communs aux caisses et aux unions. À cet égard, il convient de souligner le nouveau texte de règle-

ment de régie interne de la caisse, lequel est en voie d'implantation, et pour lequel la direction des affaires juridiques fournit en outre son assistance auprès des unions et des caisses pour son adoption.

Quant à son rôle auprès de la Fédération, la direction des affaires juridiques a agi comme conseil auprès des autres directions, et leur a fourni un support, notamment dans la préparation de dossiers et documents appropriés, ainsi que par l'assistance à divers comités et par une participation à des sessions d'information. Elle a en outre collaboré à la préparation de mémoires et autres dossiers devant être présentés au législateur, tant fédéral que provincial, concernant les projets de Loi de protection du consommateur, Loi sur les banques, Loi instituant l'Association canadienne de Paiements.

Enfin, la direction des affaires juridiques a continué d'assumer la coordination du comité consultatif des affaires juridiques, lequel réunit tous les conseillers juridiques du MCPD.

Conclusions

À la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, comme dans toute entreprise, il n'est pas possible de pouvoir compter atteindre les objectifs déterminés sans la contribution constante d'employés compétents et motivés.

Les résultats acquis au cours du dernier exercice social et dont le présent rapport n'est encore une fois qu'un rappel très succinct, sont le fruit du travail, de l'application et de l'engagement de toutes les ressources de la Fédération et ce autant au plan du personnel de direction, du personnel professionnel et technique, comme au plan du personnel de bureau et du personnel de service.

Il m'est agréable à l'occasion de l'assemblée annuelle de souligner l'effort particulier apporté par chacun, qui s'est traduit d'une part par des résultats positifs et, d'autre part, par une contribution difficilement mesurable à la vie et à l'avancement du MCPD.

**René Croteau,
directeur général**

Rapport des vérificateurs

Aux membres de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins au 31 décembre 1978, ainsi que les états des résultats (télétraitements et fonds de sécurité exclus), des résultats du télétraitements, de la réserve générale, du trop-perçu non distribué, des résultats et du solde du fonds de sécurité et celui de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fédération, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les chiffres de l'exercice de 1977 montrés pour fins de comparaison ont été vérifiés par un autre vérificateur.

**Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés
Comptables agréés**
Québec, le 13 février 1979.

L'état des résultats
(télétraitements et fonds de sécurité exclus)
pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

	1978	1977
REVENUS		
Contributions	\$ 12 594 220	\$ 10 887 615
Revenus nets de placements	393 586	185 033
Autres	44 869	8 083
	13 032 675	11 080 731
DÉPENSES		
<i>Direction générale:</i>		
Direction générale	1 803 609	1 327 887
Affaires juridiques	181 862	173 750
<i>Études et communications:</i>		
Recherches	279 098	197 284
Communications	733 251	851 080
Activités internationales	76 834	—
<i>Inspection:</i>		
Direction	5 871 904	5 892 152
Standardisation et fiscalité	820 892	—
<i>Ressources humaines:</i>		
Personnel externe et relations de travail	857 121	696 129
Formation	451 349	458 344
<i>Développement technique:</i>		
Normalisation	1 465 363	1 046 819
<i>Contrôle et gestion:</i>		
Placements	218 206	102 231
Immeubles	186 315	181 625
	12 945 804	10 927 301
AUTRES		
<i>Services résidentiels:</i>		
Institut Coopératif Desjardins	151 855	122 215
Contribution à l'Institut Coopératif Desjardins	30 000	30 000
Intérêts sur capital social	—	97 549
	181 855	249 764
	13 127 659	11 177 065
	\$(94 984)	\$(96 334)
EXCÉDENT DE L'APPROVISIONNEMENT SUR-IMPUTATION DES SERVICES DE SOUTIEN, D'ADMINISTRATION DES LOCAUX, D'IMPRIMERIE, D'ÉQUIPEMENT ET SERVICES CONNEXES	49 792	(35 002)
	46 432	—
TROP-PERÇU (note 1)	96 224	(35 002)
	\$ 1 240	\$(131 336)

L'état des résultats du télétraitements
pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

	1978	1977
REVENUS DE SERVICES		
Système intégré des caisses	\$13 664 264	\$ 9 573 895
Organismes du Mouvement Desjardins	543 551	380 572
Fédération	927 713	440 958
Service informatisé de paie	154 241	114 584
Autres	43 198	17 527
	15 332 967	10 527 536
COÛT DES SERVICES		
Location et entretien de l'équipement de production	2 871 374	1 853 224
Amortissement des ordinateurs	1 194 800	1 005 308
Intérêts sur dette à long terme	444 856	454 434
Coût d'intégration	29 246	101 639
Matériel de production	563 944	369 810
Télécommunications	3 388 635	1 768 211
Livraison des rapports	515 413	412 833
Sécurité — protection	62 113	59 901
Téléphone	101 336	68 112
Assurances	39 098	—
Achat de programmes	51 638	32 015
Documentation de système	200 000	229 402
	9 462 453	6 354 889
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Direction	602 213	294 313
Traitements des données	2 228 521	1 795 345
Développement — système intégré des caisses	1 233 752	860 069
Développement — interne et externe	354 889	287 344
Services aux usagers	1 284 282	857 868
Intérêts	129 310	112 621
	5 832 967	4 207 560
EXCÉDENT (note 1)	\$ 37 547	\$(34 913)

L'état de la réserve générale
pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

	1978	1977
RÉSERVE		
SOLDE AU DÉBUT	\$ 4 185 457	\$ 4 175 779
Virement du solde du trop-perçu non distribué de l'exercice précédent	(268 665)	9 678
SOLDE À LA FIN	3 916 792	4 185 457
DÉFICIT DU TÉLÉTRAITEMENT		
SOLDE AU DÉBUT	(1 561 370)	(1 081 079)
Excédent du télétraitemen	37 547	(34 913)
Transfert d'une partie du déficit de service informatisé de paie	—	(445 378)
SOLDE À LA FIN	(1 523 823)	(1 561 370)
	\$ 2 392 969	\$ 2 624 087

L'état du trop-perçu non distribué
pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

	1978	1977
SOLDE AU DÉBUT		
Bonification d'intérêt aux unions régionales	\$(268 665)	\$ 189 678
Virement à la réserve générale	—	(180 000)
Transfert d'une partie du déficit accumulé du service informatisé de paie	268 665	(9 678)
	—	(137 329)
Trop-perçu (télétraitemen	—	(137 329)
	1 240	(131 336)
SOLDE À LA FIN	\$ 1 240	\$(268 665)

L'état des résultats et le solde du fonds de sécurité
pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

	1978	1977
REVENUS		
Contributions	\$ 632 487	\$ 541 750
Ajustements de contributions de l'année précédente	(6 448)	(1 290)
Placements	341 687	302 835
Contributions spéciales	225 028	157 440
Autres	2 918	8 423
	1 195 672	1 009 158
DÉPENSES		
Assurance fidélité	36 662	36 465
Frais d'administration	12 500	12 500
Octrois aux caisses populaires	223 902	421 635
Honoraires de surveillance	310 752	248 833
	583 816	719 433
EXCÉDENT (note 11)	611 856	289 725
SOLDE AU DÉBUT	3 380 747	3 091 022
SOLDE À LA FIN	\$3 992 603	\$3 380 747

L'état de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

	1978	1977
PROVENANCE DES FONDS		
<i>Exploitation:</i>		
Trop-perçu (télétraitements et fonds de sécurité exclus)	\$ 1 240	\$(131 336)
Excédent du télétraitements	37 547	(34 913)
Excédent du fonds de sécurité	611 856	289 725
Déficit net du système informatisé de paie	—	(332 411)
<i>Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:</i>		
Amortissement des immobilisations	1 590 904	1 314 533
Amortissement des frais reportés	171 880	215 948
Perte sur disposition de placements	—	2 380
Perte sur disposition d'immobilisations	2 259	—
	2 415 686	1 323 926
Produit de la vente de placements	530 875	242 963
Produit de la vente d'immobilisations	13 815	775
Dépôts fixes des unions régionales	1 000 000	—
Émission de capital social	948 250	948 050
	4 908 626	2 515 714
AFFECTATION DES FONDS		
Acquisitions de placements	1 657 900	200 700
Acquisitions d'immobilisations	3 175 974	1 354 344
Augmentation des frais reportés	976 047	1 112 123
Diminution de la dette à long terme	1 154 095	1 311 792
Bonification d'intérêts aux unions régionales	—	180 000
	6 964 016	4 158 959
AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS DE ROULEMENT		
FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	(2 055 390)	(1 643 245)
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	\$(5 018 871)	(1 320 236)
	\$(2 963 481)	—

Le bilan
au 31 décembre 1978

ACTIF	1978	1977
ÉLÉMENTS À COURT TERME		
Dépôts à terme	\$ 900 000	\$ 250 000
Comptes à recevoir		
Réguliers	2 656 650	4 142 410
Institut Coopératif Desjardins	—	62 394
Contributions à recevoir	1 803 917	1 910 897
Avances aux employés	185 556	174 213
Intérêts courus sur placements	711 349	192 876
Stocks (note 3)	856 323	739 214
Frais reportés au prochain exercice	175 161	167 246
	7 288 956	7 639 250
PLACEMENTS (note 4)	12 018 060	10 891 035
IMMOBILISATIONS (note 5)	9 070 665	7 501 669
FRAIS REPORTÉS (note 6)	3 017 728	2 213 561
	\$31 395 409	\$28 245 515

Approuvé par:
Alfred Rouleau,
 président et chef de la direction
Jean-Marie Ouellet,
 président du conseil d'administration

PASSIF**DETTE À COURT TERME**

Découvert d'encaisse	\$ 4 270 201
Comptes à payer	
Fournisseurs et frais courus (note 7)	4 614 435
Institut Coopératif Desjardins	50 010
Opérations à répartir entre les organismes du Mouvement Desjardins	441 896
Dû sur obligations d'épargne	1 755 054
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	1 176 231
	12 307 827

DÉPÔT FIXE DES UNIONS RÉGIONALES,

sans intérêts ni modes de remboursement

DETTE À LONG TERME (note 8)

CAPITAL SOCIAL (note 9)

RÉSERVE GÉNÉRALE

FONDS DE SÉCURITÉ

TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)**ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA FIN DE
L'EXERCICE (note 12)**

	1978	1977
\$ 4 270 201	\$ 4 633 581	
4 614 435	4 146 149	
50 010	—	
441 896	567 774	
1 755 054	—	
1 176 231	1 255 227	
12 307 827	10 602 731	
7 000 000	6 000 000	
2 491 245	3 645 340	
3 209 525	2 261 275	
2 392 969	2 624 087	
3 992 603	3 380 747	
1 240	(268 665)	
\$31 395 409	\$28 245 515	

Notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

1 — Conventions comptables

Stocks de marchandises

Les stocks sont évalués au plus bas du prix coûtant (méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants:

Aménagements paysagistes	4%
Bâtisses	5%
Mobilier et équipement	20%
Automobiles	30%

L'amortissement des ordinateurs a été calculé selon la méthode de la ligne droite sur une durée de cinq ans, en tenant compte d'une valeur résiduelle de 10%, et les additions subséquentes sont amorties sur la période comprise entre la date d'acquisition et le 30 juin 1981.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de la ligne droite sur la durée du bail, avec un maximum de 10 ans.

Frais reportés

Les frais reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

Frais occasionnés par le déménagement des ordinateurs	
à Place Desjardins	5 ans
Frais de développement et de conversion aux terminaux	
3600	2 ans à partir du 1er janvier 1979
Frais de développement et d'implantation du nouveau	
système comptable de la Fédération	3 ans
Frais de développement du système de prévisions	
budgétaires des caisses	3 ans
Frais de développement du système informatisé de	
gestion des ressources humaines	3 ans
Film documentaire sur le Mouvement des Caisses	
populaires Desjardins	Non amorti en 1978 car non terminé

Trop-perçu et excédent

Les ristournes et les impôts sur le revenu sont imputés à la réserve générale de l'exercice subséquent à celui auquel il se rapporte. L'utilisation de cette méthode s'explique du fait que les ristournes sont déterminées et votées par les membres à l'assemblée générale tenue après la fin de l'exercice, tel que mentionné dans la Loi des Caisses d'épargne et de crédit.

L'excédent du télétraitemennt n'est pas disponible pour ristourne tant que le déficit du télétraitemennt ne sera pas complètement amorti.

Charges internes

Pour conserver l'information sectorielle, les charges internes (lesquelles ne comportent aucun élément de profit) ne sont pas éliminées.

2 — Constitution

La Fédération a été constituée en vertu de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit et de la Loi concernant la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

3 — Stocks

Marchandises d'approvisionnement
Billets de loterie

	1978	1977
\$ 681 376	\$ 735 704	
174 947	3 510	
\$ 856 323	\$ 739 214	

4 — Placements

Dépôts à terme
Obligations (valeur au marché: 1977 — \$497 511;
1978 — \$488 507)

Montants reportés
Options d'achats d'actions (valeur selon états financiers:
1977 — \$270 398; 1978 — \$54 904)
Actions, parts sociales et effets à recevoir (valeur selon états financiers: 1977 — \$10 631; 1978 — \$277 125)
Actions et capital social détenu dans les organismes du Mouvement Desjardins (valeur selon états financiers: 1977 — \$1 049 640; 1978 — \$1 071 665)
Prêt à une union régionale

	1978	1977
\$10 000 000	\$ 8 900 000	
502 993	503 693	
\$10 502 993	\$ 9 403 693	
30 275	253 500	
280 681	24 731	
1 074 111	1 074 111	
130 000	135 000	
\$12 018 060	\$10 891 035	

L'Institut Coopératif Desjardins étant une coopérative regroupant 21 membres, les états financiers de cet organisme ne sont pas consolidés même si le placement de la Fédération représente 99,95% du capital social émis au 31 décembre 1978.

Même si le placement de la Fédération dans la Société d'Investissement Desjardins représente 100% du capital-actions ordinaire émis classe A dont les actions sont votantes, ces états financiers ne sont pas consolidés puisque les unions régionales, possédant 100% du capital-actions ordinaire classe B dont les actions sont non votantes, participent à l'accroissement de l'actif net de cette filiale dans la proportion qu'elles détiennent dans le capital-actions ordinaire émis, soit 99,77%.

Notes complémentaires (suite)
pour l'exercice clos le 31 décembre 1978

5 — Immobilisations

		1978		1977
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	\$ 502 570	\$ —	\$ 502 570	\$ 502 570
Aménagements paysagistes	104 809	35 171	69 638	72 540
Bâtisses	632 009	228 151	403 858	420 963
Mobilier et équipement	1 796 377	1 039 805	756 572	629 903
Ordinateurs	6 671 027	2 929 465	3 741 562	4 840 428
Automobiles	29 438	8 832	20 606	11 059
Améliorations locatives	1 325 072	406 943	918 129	957 675
Siège social en construction	2 657 730	—	2 657 730	66 531
	\$13 719 032	\$4 648 367	\$9 070 665	\$7 501 669

6 — Frais reportés

		1978		1977
Frais de préparation du programme provincial de formation en gestion		\$ —		\$ 28 070
Frais occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins (coût \$240 316)		144 190		192 256
Frais de développement et de conversion au terminal 3600 (coût \$2 716 420)		2 716 420		1 819 082
Frais de développement et d'implantation du nouveau système comptable de la Fédération (coût \$55 675)		18 559		37 118
Frais de développement du système de prévisions budgétaires des caisses (coût \$146 156)		48 718		97 437
Frais de développement du système informatisé de gestion des ressources humaines (coût \$59 396)		19 799		39 598
Frais de conception et de production d'un film sur le Mouvement des Caisses populaires Desjardins		70 042		—
		\$3 017 728		\$2 213 561

7 — Fournisseurs et frais courus

		1978		1977
Fournisseurs		\$3 699 156		\$3 973 443
Commissions sur ventes d'obligations d'épargne		485 564		—
Excédent à distribuer en commissions additionnelles sur ventes d'obligations d'épargne		429 715		172 706
		\$4 614 435		\$4 146 149

8 — Dette à long terme

Effet à payer, remboursable par versements mensuels de \$140 000 incluant capital et intérêts, au taux de 1% au-dessus du taux préférentiel des banques à chartes avec un minimum de 10% (12½% au 31 décembre 1978), échéant en 1981
Portion échéant à court terme

	1978	1977
	\$3 667 476	\$4 900 567
	1 176 231	1 255 227
	\$2 491 245	\$3 645 340

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les trois prochains exercices sont les suivants: 1979 — \$1 176 231

1980 — \$1 446 483

1981 — \$1 044 762

9 — Capital-actions

Prescrit par la loi:

Nombre illimité de parts sociales d'une valeur de \$5

Émis:

641 905 parts sociales (1977 — 452 255)

	1978	1977
	\$3 209 525	\$2 261 275
	=====	=====

Au cours de l'exercice, la Fédération a émis 189 650 parts sociales.

10 — Engagements contractuels

La Fédération s'est engagée par un bail de location avec Place Desjardins Inc. échéant en l'an 2005. L'engagement monétaire annuel suivant ce bail se chiffre à \$1 212 000 comprenant le loyer de base et la part de la Fédération dans les frais d'exploitation de l'immeuble.

Une partie des frais de location et d'exploitation sera répartie entre les organismes du Mouvement Desjardins utilisant la salle des services communs et totalisera environ \$105 100 pour 1979.

La Fédération a signé d'autres baux de location d'espaces à bureaux échéant à différentes dates d'ici le 31 décembre 1980. Le loyer minimum annuel à payer suivant ces baux se chiffre à \$195 000.

La Fédération a résolu d'adhérer au régime de rentes du MCPD à compter du 1er janvier 1979. Elle s'est engagée à verser toute somme additionnelle afin d'amortir le déficit actuarial créé par sa participation. La part de la Fédération dans le déficit actuarial initial global, estimé à \$25 000 000, est de \$1 248 000 pour le coût de services passés et \$1 238 000 pour la revalorisation des rentes aux retraités ce qui représente, déduction faite du surplus de \$1 475 000 du régime précédent, un déboursé annuel d'environ \$120 000 pendant 15 ans. Ces sommes incluent les estimations relatives aux employés de la Fédération travaillant pour l'Institut Coopératif Desjardins et dont les salaires et bénéfices sociaux lui sont chargés.

De plus, la Fédération s'est portée conjointement et solidairement responsable des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement des Caisses populaires Desjardins au régime de rentes du MCPD.

11 — Impôts sur le revenu reportés

Des négociations sont en cours avec le Ministère du Revenu National et le Ministère du Revenu du Québec pour exempter de l'impôt sur le revenu, le revenu du fonds de sécurité pour les exercices 1972, 1973 et 1974 et le revenu net de contribution au fonds de sécurité pour les exercices 1975 à 1978. Selon les représentants de la Fédération, ces revenus seraient exemptés.

Compte tenu de ces exemptions, par suite d'écart temporelles créateurs (dus aux immobilisations et aux frais reportés) entre le revenu comptable et le revenu imposable au montant de \$2 701 000 et dû au fait que des pertes au montant de \$3 698 000 provenant des exercices précédents et venant à échéance jusqu'en 1981 pourront être déduites du calcul des revenus imposables des exercices à venir, le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés totalise \$270 000 au 31 décembre 1978 (\$195 000 en 1977). Cet avantage fiscal éventuel n'a pas été comptabilisé.

Advenant le cas où les négociations seraient infructueuses, les pertes à reporter seraient réduites de \$1 864 000 et les impôts sur le revenu reportés deviendraient créateurs d'un montant de \$235 000.

12 — Événements postérieurs à la fin de l'exercice

Le 1er janvier 1979, la Fédération s'est portée acquéreur des terminaux IBM 3600 qui, précédemment étaient loués. La somme déboursée pour les terminaux déjà installés dans les caisses populaires représente \$9 815 900. De plus, la Fédération s'est engagée à acheter les terminaux à être installés dans les caisses populaires où la conversion aux terminaux 3600 n'est pas encore faite. Cet engagement représente un montant de \$4 223 900. Du 1er janvier 1979 au 31 mars 1979, les terminaux installés sont loués aux caisses populaires alors que le 1er avril 1979, ces terminaux seront offerts en vente. L'achat de ces terminaux est financé par des dépôts temporaires des unions régionales, sans mode de remboursement et portant intérêt au taux préférentiel des banques à charte plus 1%, minimum 10%.

Lors d'une réunion du conseil d'administration tenue le 19 décembre 1978, une résolution a été approuvée concernant le financement à long terme du siège social en construction. Une somme de \$6 880 625 sera empruntée des unions régionales, garantie par une hypothèque sur les bâtisses situées à 100 et 150 des Commandeurs à Lévis, remboursable en 300 versements mensuels de \$61 546 comprenant le capital et l'intérêt au taux de 10% capitalisés semestriellement. L'emprunt sera encaissable par la Fédération par tranche de \$500 000, une première somme de \$1 000 000 étant reçue le 1er janvier 1979. Le premier remboursement par la Fédération sera effectué le 1er février 1980.

La Fédération s'est engagée à acheter, en 1979, 750 « modems » représentant un déboursé global de \$870 000.

Un contrat de location d'un ordinateur IBM 3033 de 48 mois a été signé par la Fédération. L'ordinateur deviendra opérationnel en février 1979 et le coût de location est de l'ordre de \$100 000 par mois.

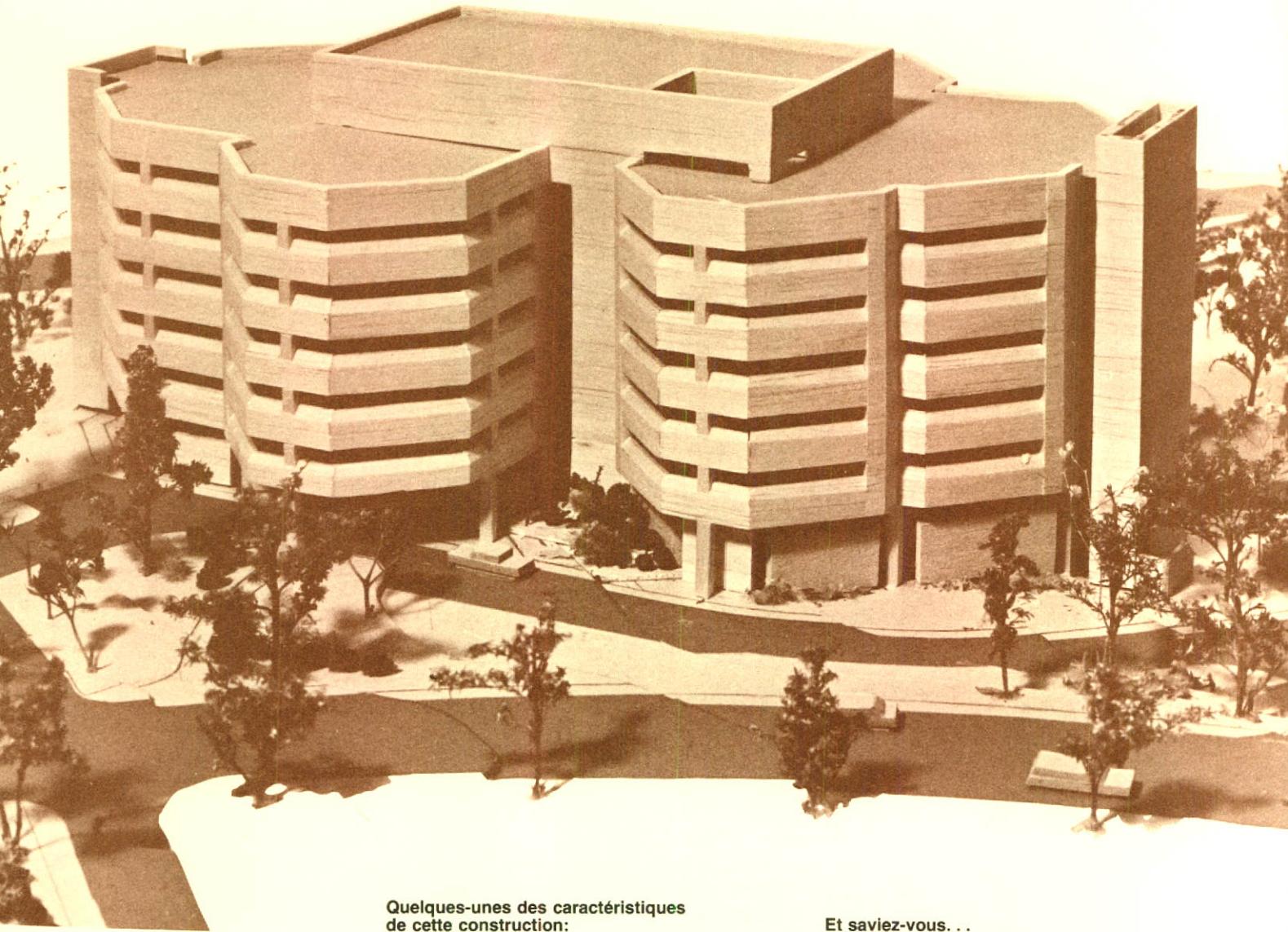
13 — Loi anti-inflation

Durant l'exercice, la Fédération a été assujettie à la Loi anti-inflation ainsi qu'à ses règlements en ce qui concerne la rémunération et s'y est conformée.

14 — Chiffres comparatifs

Les chiffres de l'exercice 1977 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1978.

« 100 avenue des Commandeurs...
où l'on construit pour l'avenir »



**Quelques-unes des caractéristiques
de cette construction:**

- un édifice de 6 étages et de conception modulaire,
- une superficie totale de 169 000 pieds carrés (15 700 mètres carrés),
- une ossature en béton,
- des parements extérieurs en panneaux préfabriqués de béton,
- des fenêtres à vitres teintées réfléchissantes,
- un aménagement intérieur conçu pour rendre le travail plus agréable et plus valorisant,
- un système de récupération de la chaleur intérieure selon les principes d'économie d'énergie,
- des facilités d'accessibilité pour les handicapés physiques,
- un budget de construction évalué à \$6 819 000, dont 75% est actuellement engagé... .

Et saviez-vous... .

- que ce nouvel immeuble sera « livré » à la Fédération en fin d'année '79,
- que tous les effectifs de la Fédération à Lévis, environ 400 employés, seront regroupés en un même endroit,
- que dans sa forme actuelle, cet édifice pourra contenir jusqu'à 700 employés et répondra aux besoins des 10 prochaines années,
- qu'un réseau de conduits souterrains a été construit pour desservir toutes les institutions du « Campus Desjardins », avec une même centrale électrique et un équipement téléphonique commun.
- et que le nombre d'employés des institutions du MCPD à Lévis, actuellement de 1 600, atteindra probablement 2 400 en 1985.

« . . . IL EST UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE DE CRÉER UN ORGANE CENTRAL QUI NE MEURT PAS ET QUI POURRAIT TOUJOURS SERVIR DE POINT DE RALLIEMENT POUR TOUTES LES CAISSES »

Alphonse Desjardins Lévis, 3 avril 1917

Les statistiques générales

Cette section présente au 31 décembre 1978 la situation consolidée de l'actif et du passif, la situation consolidée des revenus et dépenses de l'ensemble des caisses populaires Desjardins et des unions régionales; elle tend également à illustrer l'évolution d'ensemble tout en fournissant des données statistiques sur les principaux services d'épargne et de crédit utilisés par les membres.

Portant sur l'ensemble des caisses populaires Desjardins et des unions régionales et ne constituant qu'un document statistique, cette section, d'une valeur informative, n'a pas fait l'objet d'examen de la part des vérificateurs de la Fédération.

Au cours de l'année 1978, le nombre de caisses populaires Desjardins est passé de 1,248 à 1,250. L'augmentation observée résulte de huit (8) fondations, de quatre (4) liquidations et de deux (2) fusions. La présence physique sur le territoire s'est aussi accrue par l'ouverture de sept (7) comptoirs ou « locaux auxiliaires ». On comptait donc à la fin de 1978, 1,250 caisses populaires Desjardins et 190 comptoirs.

En décembre 1978, les caisses populaires Desjardins regroupaient près de 3,800,000 épargnants; elles administraient 940,000 prêts soit 690,000 sur reconnaissances de dette et 250,000 avec garantie hypothécaire.

Tableau 1

La situation consolidée de l'actif et du passif fait état de la provenance et de l'utilisation des fonds reçus par l'ensemble des caisses populaires Desjardins et des unions régionales.

La consolidation des situations à la fin de 1978 engendre un actif total inférieur à celui des caisses populaires Desjardins. Ce phénomène s'explique par la canalisation de plus en plus importante de fonds via le système des « vases communicants » pour une somme voisine de \$160 millions.

Tableau 2

La situation consolidée des revenus et dépenses présente un compte rendu des opérations des caisses populaires Desjardins et des unions régionales. On constate que 74% des revenus proviennent des activités de crédit; quant aux dépenses, le paiement des intérêts sur les dépôts et emprunts constitue la rubrique la plus importante avec 59% du total.

Le partage observé en 1978 du trop-perçu des caisses populaires Desjardins ayant tenu leur assemblée générale donne les résultats suivants: 39% en ristournes, 16% en impôts et 45% en virement à la réserve générale.

Tableau 3

L'objet de ce tableau consiste en une classification des titres détenus par catégorie de débiteurs. Par rapport à 1978, on doit signaler une amélioration notable

des titres liquides détenus par les unions régionales; quant aux obligations des municipalités, des commissions scolaires, des collèges et hôpitaux, leur total a diminué en 1978.

Tableau 4

Les prêts en cours des caisses populaires Desjardins et des unions régionales s'élevaient, au 31 décembre 1978, à près de \$6 milliards; environ 95% des bénéficiaires sont des particuliers.

Si l'on fait la somme des prêts et placements des caisses populaires Desjardins et des unions régionales dans les coopératives, on obtient un total de \$67 millions.

Tableau 5

Les croissances annuelles de 1974 à 1978 de l'actif et des principaux services de l'ensemble des caisses populaires Desjardins sont énumérées sur ce tableau statistique.

En 1978, l'actif des caisses populaires Desjardins s'est accru de \$1,278 millions; le rythme annuel de croissance a été de 16.9%.

Le total des prêts en cours a progressé de 19.0% et le dû aux membres de 16.3%.

Il y a lieu de souligner un ralentissement en 1978 de la croissance des caisses populaires Desjardins; cette progression plus lente tant au niveau des dépôts d'épargne que de celui des prêts a pu être constatée chez la majorité des institutions

au Québec qui reçoivent des dépôts transférables par ordres de paiement ou par chèques.

En raison des taux d'intérêt présentement élevés, les types de dépôts bénéficiant d'une forte rémunération ont maintenu un rythme de croissance sensiblement le même qu'en 1977. Cette situation n'est pas sans soulever des préoccupations par rapport à la rentabilité.

Tableau 6

Le nombre et la valeur des prêts effectués annuellement par les caisses populaires Desjardins de 1974 à 1978 inclusivement font l'objet de ce tableau.

En 1978, les caisses populaires Desjardins ont consenti 567,000 prêts pour une valeur de \$3,263 millions; le nombre de prêts effectués sur reconnaissances de dette a été de 504,000 pour un montant de \$1,787 millions et le nombre de prêts avec garantie hypothécaire s'est élevé à 63,000 pour une valeur de \$1,476 millions.

Malgré une légère diminution en 1978 dans le nombre de prêts effectués, la valeur des montants accordés s'est accru de \$208 millions.

Tableau 7

Ce tableau illustre l'évolution rencontrée au cours des cinq (5) dernières années de la structure des prêts et des montants dus aux membres dans les caisses populaires Desjardins.

Par rapport au dû aux membres, le solde des prêts sur reconnaissances de dette correspond en décembre 1978 à 21.7%, soit au même niveau qu'en 1977; quant au solde des prêts avec garantie hypothécaire, le rapport s'établit à 50.3% en regard de 48.6% à la fin de l'année précédente.

On constate ainsi que 61% de l'augmentation en 1978 des montants dus aux membres ont été accordés à des prêts avec garantie hypothécaire et 21% à des prêts sur reconnaissances de dette.

Les dépôts d'épargne avec opérations représentent, en décembre 1978, 33.1% du total des parts sociales et des dépôts d'épargne; on assiste donc depuis plus de cinq (5) ans à une baisse constante de l'importance relative des dépôts d'épargne avec opérations dans les caisses populaires Desjardins.

Quant aux dépôts d'épargne stable et aux dépôts d'épargne à terme, leur importance relative respective est passée, au cours de l'année 1978, de 18.9% à 19.7% pour l'épargne stable et de 36.5% à 39.1% pour l'épargne à terme.

Il y a lieu de signaler aussi la diminution au second semestre de 1978 du capital social occasionnée par certaines modifications de la Loi 46 amendant la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit.

Tableau 1

Les caisses populaires Desjardins et les unions régionales
situation consolidée de l'actif et du passif
au 31 décembre 1978

ACTIF	Caisse populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé	Prorata (Dû aux membres)
ENCAISSE	\$	\$	\$	%
Numéraire et effets en main	201 368	55 131	256 499	
Dépôts banques à charte	7 454	53 813	61 267	
Dépôts U.R. ou autres C.P.D.	1 884 277	41 079	— *	
Effets en transit	—	—	141 632*	
TOTAL DE L'ENCAISSE	2 093 099	150 023	459 398	5.6
PORTEFEUILLE (1)				
Titres liquides	458 366	1 211 775	1 279 386*	15.5
Placements	137 342	480 919	618 261	7.5
Autres valeurs	12 990	148 128	150 178*	1.9
TOTAL DU PORTEFEUILLE	608 698	1 840 822	2 047 825	24.9
PRÊTS (2)				
Sur reconnaissances de dette	1 775 526	223 777	1 846 942*	22.4
Avec garantie hypothécaire	4 122 556	15 809	4 138 329*	50.2
TOTAL DES PRÊTS	5 898 082	239 586	5 985 271	72.6
Immobilisations	164 180	13 735	177 915	
Autres éléments de l'actif	75 132	52 914	117 989*	
TOTAL DE L'ACTIF	8 839 191	2 297 080	8 788 398	
PASSIF ET RÉSERVES				
Parts sociales	660 301	11 392	660 376*	8.0
DÉPÔTS D'ÉPARGNE				
Dépôts des C.P.D. ou U.R.	—	1 783 101	— *	
Épargne avec opérations	2 712 673	50 310	2 758 854*	33.5
Épargne stable	1 614 251	—	1 614 251	19.6
Épargne à terme	3 205 164	379 964	3 205 164*	38.9
DÛ AUX MEMBRES	8 192 389	2 224 767	8 238 645	100.0
Emprunt	161 729	15 242	17 663*	
Autres éléments du passif	181 040	15 973	186 959*	
TOTAL DU PASSIF	8 535 158	2 255 982	8 443 267	
Trop-perçu non réparti	73 326	12 902	86 228	
Réserves	230 707	28 196	258 903	
TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES	8 839 191	2 297 080	8 788 398	

(1) Pour la répartition détaillée, voir tableau 3

(2) Pour la répartition détaillée, voir tableau 4

La situation consolidée indique la véritable utilisation des fonds reçus par les caisses populaires Desjardins

Ce tableau ne doit se lire que verticalement. Les soldes marqués d'un * dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

La Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins.

Tableau 2

Les caisses populaires Desjardins et les unions régionales
situation consolidée des revenus et des dépenses
 du 01/01/78 au 31/12/78 (en milliers de dollars)

	Caisse populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé	Prorata
REVENUS	\$	\$	\$	%
Intérêts sur prêts	639 861	25 073	655 780*	74.3
Intérêts sur encaisse et placements	160 420	158 689	194 432*	22.1
Autres revenus	24 571	19 013	31 885*	3.6
TOTAL	824 852	202 775	882 097	100.0
DÉPENSES				
Salaires et avantages marginaux	142 261	23 832	166 093	20.6
Intérêts sur dépôts et emprunts	452 415	151 948	470 532*	58.5
Autres dépenses	159 415	20 347	168 063*	20.9
TOTAL	754 091	196 127	804 688	100.0
TROP-PERÇU NON RÉPARTI⁽¹⁾	70 761	6 648	77 409	

(1) La différence observée entre le trop-perçu non réparti dans la situation consolidée de l'actif et du passif (tableau 1) et celle des revenus et dépenses s'explique en raison de la non simultanéité des exercices financiers des caisses populaires Desjardins et des unions régionales.

* Les soldes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée.

La Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

Tableau 3

Les caisses populaires Desjardins et les unions régionales
répartition du portefeuille
 au 31 décembre 1978 (en milliers de \$)

	Caisse populaires	Unions régionales	Ensemble consolidé	Prorata
TITRES LIQUIDES	\$	\$	\$	%
Bons du trésor, billets, etc.	—	531 733	531 733	26.0
Dépôts à terme	390 755	20 193	20 193*	1.0
Canada	1 385	270 748	272 133	13.3
Québec	59 972	345 111	405 083	19.8
Hydro-Québec	6 254	43 990	50 244	2.4
SOUS-TOTAL	458 366	1 211 775	1 279 386	62.5
PLACEMENTS				
Municipalités	75 679	290 142	365 821	17.9
Commissions scolaires	47 453	137 074	184 527	9.0
Collèges, hôpitaux, fabriques	9 531	47 820	57 351	2.8
Coopératives	4 679	5 883	10 562	0.5
SOUS-TOTAL	137 342	480 919	618 261	30.2
AUTRES VALEURS				
Mouvement des Caisse populaires				
Desjardins	12 990	79 957	82 007*	4.0
Actions et placements divers	—	68 171	68 171	3.3
SOUS-TOTAL	12 990	148 128	150 178	7.3
TOTAL	608 698	1 840 822	2 047 825	100.0

Les soldes marqués d'un astérisque (*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

42 La Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

Tableau 4

Les caisses populaires Desjardins et les unions régionales
répartition des prêts en cours par catégorie d'emprunteurs
au 31 décembre 1978 (en milliers de \$)

	Sur reconnaissances de dette		Avec garantie hypothécaire		Ensemble consolidé	Prorata
	Caisse populaires	Unions régionales	Caisse populaires	Unions régionales		
PARTICULIERS	\$	\$	\$	\$	\$	%
Individus et familles	1 415 398	276	3 987 803	4 850	5 408 327	90.4
Cultivateurs et pêcheurs	155 251	—	17 113	—	172 364	2.9
Étudiants	114 193	—	—	—	114 193	1.9
SOUS-TOTAL	1 684 842	276	4 004 916	4 850	5 694 884	95.2
SOCIÉTÉS ET CORPORATIONS						
Coopératives	11 934	5 460	21 615	3 358	42 367	0.7
Commerces et industries	49 981	13 353	77 707	6 489	147 530	2.4
Municipalités	20 542	16 259	—	—	36 801	0.6
Commissions scolaires	17 679	33 848	—	—	51 527	0.9
Autres institutions	14 900	2 220	19 338	1 076	37 534	0.6
SOUS-TOTAL	115 036	71 140	118 660	10 923	315 759	5.2
Caisse populaires	—	152 361	—	36	—*	—
Moins: provisions pour créances douteuses	(24 352)	—	(1 020)	—	(25 372)	(0.4)
TOTAL	1 775 526	223 777	4 122 556	15 809	5 985 271	100.0

Le solde marqué d'un astérisque (*) de l'ENSEMBLE CONSOLIDÉ a fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins.

Tableau 5

Les caisses populaires Desjardins
actif, prêts, parts sociales et dépôts
taux de croissance annuelle de 1974 à 1978

	1974	1975	1976	1977	1978
ACTIF	%	%	%	%	%
Prêts sur reconnaissances de dette	14.8	20.4	21.5	20.4	16.9
Prêts avec garantie hypothécaire	19.8	17.9	24.5	19.4	16.2
TOTAL DES PRÊTS	21.1	20.0	32.0	29.9	20.3
Parts sociales	20.6	19.3	29.4	26.5	19.0
Épargne avec opérations	2.8	25.3	16.3	30.8	7.6
Épargne stable	1.2	15.9	8.7	10.4	7.2
Épargne à terme	26.9	45.1	37.1	23.3	21.3
TOTAL DÛ AUX MEMBRES	14.7	21.0	21.2	19.7	16.3

Tableau 6

**Les caisses populaires Desjardins
prêts effectués — nombre et valeur de 1974 à 1978**
(Nombre et valeur en milliers)

	1974		1975		1976		1977		1978	
	Nombre	Valeur								
Prêts sur reconnaissances de dette		\$		\$		\$		\$		\$
Prêts sur reconnaissances de dette	362	848 000	387	959 994	422	1 264 394	515	1 566 312	504	1 787 334
Prêts avec garantie hypothécaire	45	566 000	42	653 354	57	1 077 682	73	1 471 664	63	1 475 754
TOTAL DES PRÊTS	407	1 414 000	429	1 613 348	479	2 342 076	588	3 037 976	567	3 263 088

*La Fédération de Québec des
Caisses populaires Desjardins.*

Tableau 7

**Les caisses populaires Desjardins
prêts, parts sociales et dépôts
structures comparées de 1974 à 1978**

	1974		1975		1976		1977		1978	
	Solde en milliers de \$	Prorata dû aux membres								
Prêts sur reconnaissances de dette	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Prêts sur reconnaissances de dette	872 035	21.7	1 028 063	21.2	1 279 996	21.7	1 528 294	21.7	1 775 526	21.7
Prêts avec garantie hypothécaire	1 666 905	41.5	1 999 623	41.2	2 638 685	44.8	3 427 265	48.6	4 122 556	50.3
TOTAL DES PRÊTS	2 538 940	63.2	3 027 686	62.4	3 918 681	66.5	4 955 559	70.3	5 898 082	72.0
Parts sociales	322 222	8.0	403 691	8.3	469 471	8.0	613 848	8.7	660 301	8.1
Épargne avec opérations	1 820 002	45.4	2 109 662	43.4	2 292 759	39.0	2 530 587	35.9	2 712 673	33.1
Épargne stable*	543 245	13.5	787 875	16.2	1 079 725	18.3	1 331 329	18.9	1 614 251	19.7
Épargne à terme	1 330 964	33.1	1 556 370	32.1	2 046 068	34.7	2 569 561	36.5	3 205 164	39.1
TOTAL DÛ AUX MEMBRES	4 016 433	100.0	4 857 598	100.0	5 888 023	100.0	7 045 325	100.0	8 192 389	100.0

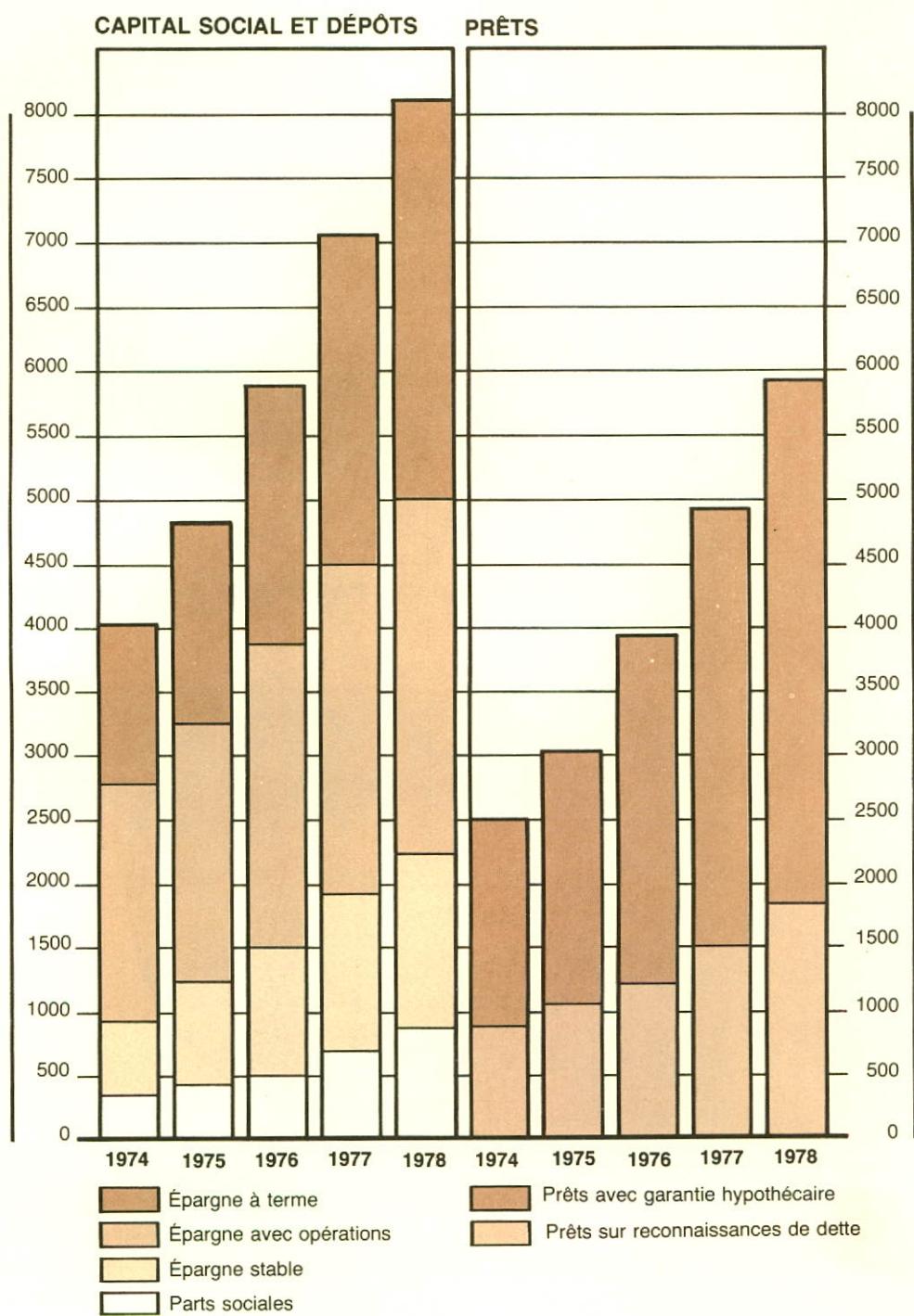
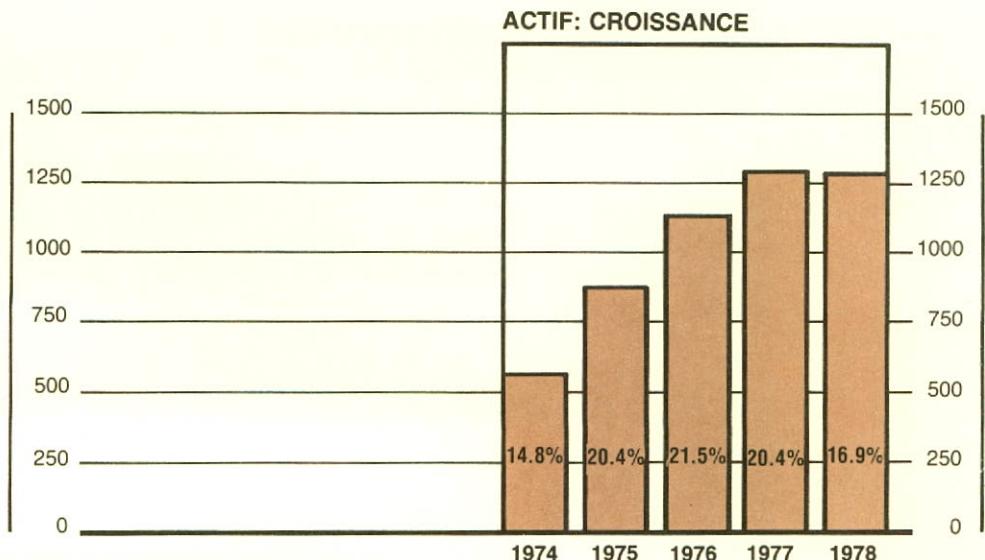
* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes;

depuis 1975, inclut les dépôts aux comptes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

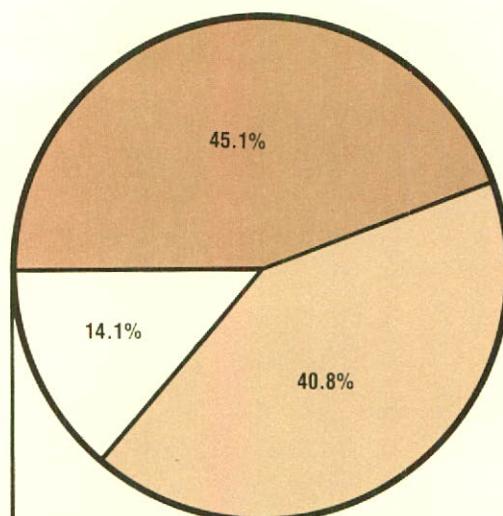
*La Fédération de Québec des
Caisses populaires Desjardins.*

Les caisses
populaires
desjardins
évolution de
1974 à 1978

(en millions de \$)



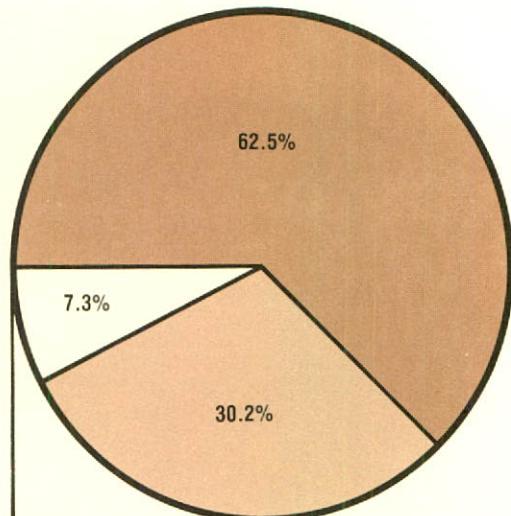
Les caisses populaires desjardins et les unions régionales 1976 et 1978



PORTEFEUILLE 1976 \$1 637 MILLIONS

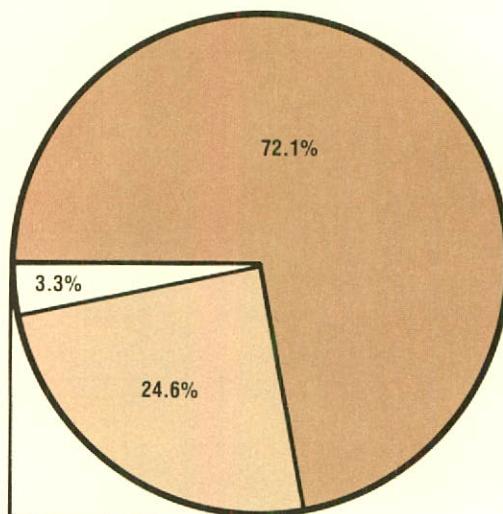
■ Titres liquides

■ Placements

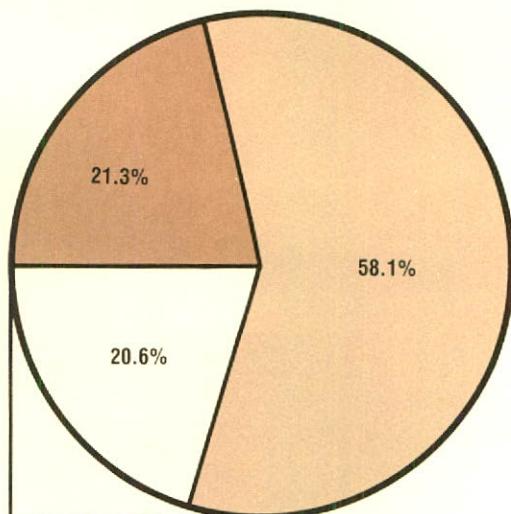


PORTEFEUILLE 1978 \$2 048 MILLIONS

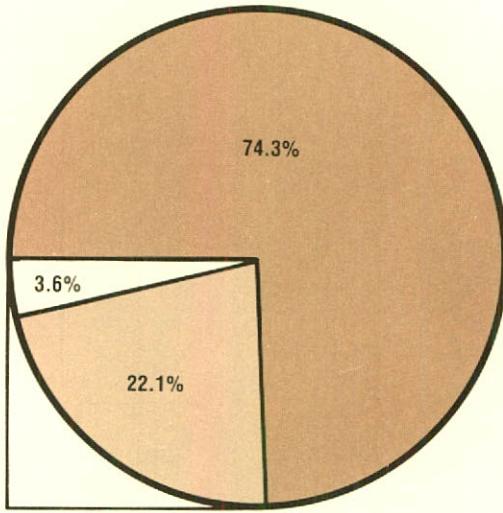
■ Autres valeurs



REVENUS 1976 \$585 MILLIONS



DÉPENSES 1976 \$522 MILLIONS

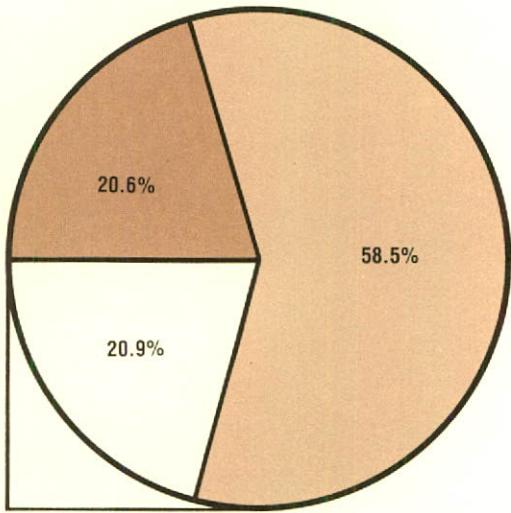


REVENUS 1978 \$882 MILLIONS

■ Intérêts sur prêts

■ Intérêts sur encaisse et placements

■ Autres revenus



DÉPENSES 1978 \$804 MILLIONS

■ Salaires et avantages marginaux

■ Intérêts sur dépôts et emprunts

■ Autres dépenses

Couverture:
et présentation typographique:
Pierre Brousseau

Réalisation: Direction des communications
La Fédération de Québec
des Caisses populaires Desjardins

Impression: Charrier & Dugal (1965) Ltée

desjardins



mouvement
des caisses populaires
desjardins